

# Ottignies-Louvain-la-Neuve

BULLETIN COMMUNAL

BIMESTRIEL N°164 – AVRIL 2010

[www.olln.be](http://www.olln.be)

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
P.P.	7	795

## DOSSIER : AGRICULTURE La relève est assurée

Dans ce numéro,  
le formulaire à remplir  
pour les ristournes  
Eau - Electricité

# Ottignies-Louvain-la-Neuve

BULLETIN COMMUNAL

www.olln.be

ÉDITORIAL

• Dossier Agriculture	5	• Culture	41
• Nouvelles de la Ville	15	• Sport	44
• Social	35	• Loisirs	45
• Environnement	39	• Tribune libre	52

Madame, Monsieur,

Avec le printemps, nos paysages se métamorphosent et enchantent notre quotidien. Malgré une urbanisation galopante ces 30 dernières années, un tiers de notre territoire demeure composé de surfaces agricoles. Certes le nombre d'agriculteurs/trices est faible (ils sont 18 !), mais leur rôle est essentiel à l'équilibre et à la qualité de nos vies. C'est pourquoi nous avons décidé de leur consacrer un dossier spécial afin que vous appreniez à mieux les connaître et qui sait, que de nouveaux liens se tissent entre eux et vous.

Les temps pour les agriculteurs sont difficiles. L'un des plus beaux métiers du monde - celui de nourricier des hommes et de cultivateur de la terre - s'est peu à peu transformé. Les fermiers d'aujourd'hui sont devenus gestionnaires de contraintes multiples, en particulier administratives, qui n'ont plus rien à voir avec ce qui faisait toute la noblesse de leur fonction : le respect et l'harmonie avec « les cycles de la vie sur terre ».

Joignant au verbe l'action, le Conseil communal a approuvé quelques nouveaux projets :

- l'agrandissement d'une grange à la ferme de l'avenue Croix Thomas
- la création de deux hangars pour les nouvelles générations d'agriculteurs de Cérroux et Limelette
- l'installation d'une nouvelle grange à Pinchart pour accompagner le développement de la culture des fraises
- la création d'une grange et un projet de gîte à la ferme au Génistroit.

Avec l'échevine de l'Environnement et un agriculteur, nous avons examiné la possibilité de voir la Ville participer à la création d'une station de biométhanisation. Malheureusement, nous avons dû nous rendre à l'évidence : nos déchets et ceux de nos agriculteurs ne suffisaient pas pour mener à bien un tel projet.

À l'heure où plus de 50% de la population va habiter dans des villes - autant d'hommes et de femmes qui seront élevés « hors sol » comme le dit si joliment Pierre Rabbi, c'est-à-dire sans contact avec la terre nourricière - savourons la chance que nous avons de vivre dans une « ville universitaire à la campagne ».

Nous vous souhaitons une lecture divertissante, en espérant qu'elle vous fera découvrir ou redécouvrir la richesse du métier d'agriculteur, des traditions séculaires qui l'accompagnent et se transmettent de génération en génération.

**Cedric du Monceau,**  
Échevin de la Ruralité



Editeur responsable :  
Benoît Jacob

Rédaction et crédit photographique :  
Marie-Claire Dufrene


Service Citoyenneté/Information :  
Avenue des Combattants, 35  
1340 Ottignies

Tél. : 010 42 05 80  
Fax : 010 43 78 03

Réalisation :  
Redline communication

Publicité  
Christophe Thienpont - 0479 616 192

Impression :  
Imprimé sur les presses de l'imprimerie  
Massoz, rue du Parc, 44 - 4432  
Alleur. www.massoz.be  
L'imprimerie Massoz est certifiée FSC  
et PEFC. Ces certifications assurent  
que les fibres qui composent les  
papiers utilisés dans la réalisation de  
leurs imprimés proviennent de forêts  
gérées durablement.

 Le Bulletin communal est  
imprimé sur papier 100%  
recyclé Cyclus. Nous entendons  
ainsi œuvrer à la protection de  
l'environnement.

La Ville sur internet :  
www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec  
Jassans-Riottier (France),  
Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte  
d'Ivoire. Pacte d'amitié avec Masaya  
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans  
l'entité et désireuses de recevoir le  
Bulletin communal peuvent en faire  
la demande au service Citoyenneté/  
Information.

Pour le bulletin du 4 juin 2010, dépôt  
des articles le 3 mai et des insertions  
publicitaires le 19 mai.

En couverture:

Les poussins (60.000 au total !) de la  
ferme Marchal (Limelette).

# L'agriculture *dans le sang*

Télespectateurs de « L'amour est dans le pré », vous avez aimé Firmin et Gérard ? Vous allez adorer les agriculteurs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ! Ils nous ont reçue chez eux, en toute simplicité, pour nous expliquer en quoi consiste leur travail, les difficultés qu'il comporte, les satisfactions qu'il procure.

Ils sont encore dix-huit à exploiter les terres de nos quatre entités. Nous avons choisi de vous présenter six fermes et autant de familles dont les fils/filles ont décidé de reprendre le flambeau. Pas facile dans le contexte qu'on connaît, mais la plupart sont enthousiastes. Ils/elles sont né(e)s dedans ou à peu près et ne se voient pas faire autre chose. Vous le lirez, le succès est dans la diversification. On admire et encourage leurs persévérance et audace.

## 621 exploitations en 1950

Nous avons reçu quelques statistiques du SPF Economie :

En 1950, on recensait 621 exploitations à Ottignies, dont 566 de moins de 1ha et seulement 4 de 50 à 100ha. La superficie

agricole totale était de 772ha pour une superficie cadastrale de 1381ha. Les cultures de céréales s'étendaient sur 326ha ; les plantes industrielles (betteraves sucrières et lin), sur 104ha ; les plantes racines et tuberculifères (pommes de terre et betteraves fourragères), sur 47ha ; les cultures maraîchères, sur 13ha et les cultures fruitières, sur 11ha. On comptait 145 chevaux agricoles, 616 bovidés dont 256 vaches laitières, 169 porcs, 43 moutons, 34 caprins et 3370 volailles, dont 2430 poules pondeuses.

En 2008, on recensait 19 exploitations à Ottignies-Louvain-la-Neuve. La superficie agricole totale était de 1124ha pour une superficie totale de 3300ha. Les cultures de céréales s'étendaient sur 566ha ; les cultures industrielles (betteraves sucrières, chicorée, colza et lin), sur 235ha ; les fourrages des terres arables (betteraves fourragères, maïs fourrager et prairies temporaires), sur 101ha ; les pommes de terre, sur 9ha ; les légumineuses récoltées en grains secs, sur 4ha ; les légumes en plein air, sur 27ha et les jachères, sur 33ha. On comptait 945 bovins et 34 moutons. ■



## *Fraises de Pinchart, un délice !*

Après les fraises et framboises, les Stiernet vont se lancer dans la production de groseilles, cassis, mûres, myrtilles, rhubarbes et asperges. Fruits et produits dérivés remportent un succès grandissant. Un nouveau hangar sera construit, le long de la RN275.

Les Délices de Pinchart ont fait les jolis paniers garnis, au pied du sapin. Confitures, sirops et liqueurs se sont vendus comme des petits pains, sur les marchés de Noël de la région. David Stiernet et son épouse Caroline Goies ont eu le nez fin, quand ils ont décidé de se lancer dans la production de fraises, en 2005.

« Mon père avait arrêté l'élevage de Blancs-Bleus suite à la crise de la vache folle, en 2000... il fallait songer à l'avenir de la ferme. Je venais de m'installer comme entrepreneur agricole spécialisé en entretien de parcs et jardins, après avoir terminé un graduat en électromécanique en cours du soir et différentes formations en horticulture (NDLR : après des humanités techniques à Ciney) », se souvient David. « On a été voir la production de fraises chez une cousine à Liberchies... et puisqu'on avait les terres et le matériel, on s'est dit : « Pourquoi pas à Pinchart ?! ». »

12 ares de fraises en 2005, 50 ares aujourd'hui. Les Stiernet ont commencé



petit, d'abord en ne vendant que des fraises et de la confiture de fraises. Pour répondre à la demande, ils ont entrepris la culture de framboises (7 ares), en 2007, et créé la SPRL « Les Délices de Pinchart » en 2009. David gère les cultures et Caroline - qui a un diplôme de traiteur - cuisine les produits dérivés. C'est un vrai projet de couple.

Caroline s'occupe aussi de la vente, avec l'aide de son beau-père. Pierre Stiernet anime l'aubette installée le long de la RN275, de mai à juillet. Il s'est découvert un talent pour le commerce, lui qui n'avait jamais fait que cultiver la terre et élever des bêtes, depuis l'âge de 14 ans, à la ferme de la Hutte (NDLR : déjà exploitée par son père et son oncle, Joseph et Jules).

*« On voit de tout ! Des mamans qui rentrent de l'école avec les enfants... des pensionnés qui vont rendre visite à un voisin à la clinique... le boulanger Ernalsteen de Bourgeois, tous les samedis, pour ses croûtes aux fraises et framboises du lendemain. On discute ! J'ai toujours deux bouteilles de liqueur de fraise à faire goûter. Les habitués le savent bien !!! »*

Toute la production de fruits est écoluée sur place, à la ferme et à l'aubette. David ne dépend d'aucun intermédiaire et fixe donc lui-même le prix de son produit. Celui-ci varie suivant la demande et le tarif pratiqué par la concurrence.

### Groseilles et cassis

Vu le succès de la petite entreprise, les Stiernet ont introduit une demande de permis de bâtir pour la construction d'un hangar de 400 m<sup>2</sup> le long de la RN275. Les travaux devraient débuter en septembre. A

La récolte, en famille.



l'avenir, c'est là que le magasin se trouvera, à côté de l'atelier de transformation, pour limiter le trafic dans la rue qui conduit à la ferme.

Les 16 serres seront déménagées de ce côté de la chaussée de Bruxelles, dès 2011, pour la récolte 2012. Les agriculteurs ont l'habitude : les serres sont démontées et remontées chaque année, puisque les fraises ne restent pas plus d'un an sur la même terre (une rotation longue permet de limiter l'usage de produits contre les maladies).

Les terres devenues libres autour de la ferme pourront accueillir de nouveaux fruits. David envisage de se lancer dans la production de groseilles, cassis, mûres, myrtilles et rhubarbes. D'asperges aussi. Il commencera petit, comme pour les fraises, pour ne retenir que les fruits et variétés (hâtives, de saison ou tardives) qui se plairont sur le sol de Pinchart.

Pour la cueillette, il peut compter sur une dizaine de saisonniers, des étudiants africains qui financent ainsi leurs études à Louvain-la-Neuve. Ils s'organisent pour être toujours à deux avec le fermier, dès 5h du matin quand on annonce une journée chaude. Le travail se termine généralement avant 10h, ce qui leur donne le temps d'aller au cours ou d'étudier.

*« C'est une super équipe. On travaille, mais on rigole bien aussi. Il n'est pas rare qu'on partage les croissants, le dimanche matin ! »*

### La lutte intégrée

En plus des fruits, les Stiernet poursuivent la culture de céréales (froment et escourgeon), betteraves, pois, chicorées et pommes de terre. Sur 98ha au total.

Le bio ? Aucun n'y croit. « Je pratique une culture raisonnée, en utilisant les moyens de lutte intégrée », explique David. « Cette année, je vais évaluer comment une espèce de petites guêpes est capable de m'aider à combattre les pucerons, et une autre, les acariens. Mais si cela ne donne pas le résultat escompté, je me réserve le droit de pulvériser. » L'agriculteur utilise aussi des produits agréés en bio pour lutter contre l'oïdium et le botrytis. Le désherbage se fait mécaniquement et manuellement, sans produit. ■

**Le magasin (rue des Vergers, 3A) est ouvert tous les samedis de l'année, de 14 à 18h, ou sur rendez-vous : 0477 / 60 71 54. Tous les jours en saison.**

# Blanc-Bleu de qualité, *entre la RN4 et la E411*

La ferme de la rue du Genistroit compte une centaine de bêtes. Coincée entre le parc scientifique et l'autoroute, elle ne peut pas s'étendre. Marie-Laure Pierard rêve d'y aménager des gîtes.

« Elle a toujours aimé s'occuper des bêtes. » Marie-Ange Haulotte nous montre une photo de sa fille Marie-Laure Pierard à l'âge de 12 ans, occupée à nourrir une vache café au lait. Dans le regard de la fillette, on devine la passion qui anime encore la jeune fermière, 15 ans plus tard. Mère et fille nous entraînent dans l'étable, où deux petits veaux viennent de naître. Ils sont magnifiques et pas du tout impressionnés par le flash de notre appareil photo.

« C'est un des beaux côtés du métier : voir naître et grandir les veaux. Nous en attendons une trentaine, ces deux prochains mois. Cependant, il faut veiller à ne pas créer d'attachement : ce ne sont pas des animaux de compagnie. »

Marie-Laure nous explique comment un taureau l'a chargée le 24 décembre dernier avant de partir pour l'abattoir. Il ne voulait pas monter dans le camion, il est devenu fou. 600 kg de viande (un Blanc-Bleu standard de 20 mois) qui l'a attaquée violemment. Des muscles déchirés et des côtes fissurées, 20 jours d'incapacité de travail : les risques du métier.

## Moins de cultures, plus de bêtes

Diplômée de la haute école Charleroi Europe en agroalimentaire, Marie-Laure Pierard a repris la ferme familiale en 2008. Elle a remis les bâtiments aux normes de la Région wallonne - des citernes récupèrent désormais les effluents et les bêtes sont en stabilisation libre - et fait construire un hangar de 36m de long sur 15m de large, où elle stocke notamment la paille. Elle a aussi doublé le nombre de bêtes (elles sont une centaine aujourd'hui, uniquement Blanc-Bleu labellisé Proservic, une garantie de qualité) et investi dans du matériel moderne.

« En bordure de zone industrielle, nous risquons à tous moments de nous faire exproprier, pour l'extension du parc scientifique. Nous avons perdu beaucoup de terres avec la naissance de Louvain-la-Neuve et la construction de l'autoroute, dans les années 1970 », regrette l'agricultrice.

« Nous avons dû trouver des terres en dehors de Louvain-la-Neuve : à Corbais,



Thorembais, Sombreffe... où nous cultivons des céréales (escourgeon et froment), betteraves, chicorées et occasionnellement un peu de lin. »

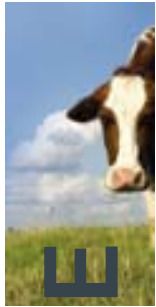
Marie-Ange Haulotte et Marie-Laure Pierard.

Marie-Laure peut compter sur l'aide de son mari, Yves Flemal, entrepreneur agricole à Sart-Risbart, pour le travail dans les cultures : les épandages d'engrais, pulvérisations, moissons, arrachage des chicorées et betteraves... Elle-même assure les labours et le nettoyage « manuel » dans les champs de betteraves et chicorées, en plus de la gestion des bêtes.

## Gîtes à la ferme

Puisqu'elle ne peut guère étendre ses cultures (vu la situation géographique de la ferme, on l'a écrit plus haut), Marie-Laure Pierard a envisagé de diversifier ses activités en aménageant trois gîtes pour 2 à 4 personnes, dans une annexe de la ferme. Les visiteurs du parc scientifique auraient pu y loger lors de courts ou moyens séjours. Le permis d'urbanisme a été octroyé par la Ville... mais la Région refuse de subsidier l'aménagement des logements en invoquant la non-viabilité de la ferme au moment de sa reprise. C'est un peu la désolation pour celle qui s'est lancée dans l'aventure afin de ne pas voir disparaître - encore - une petite exploitation.

« Comme je ne produis pas de lait, je ne vais pas me mettre à vendre des yaourts. Me lancer dans les fraises ? D'autres l'ont fait avant moi, non loin d'ici. Aménager une boucherie ? La ferme de Corroy en a une, c'est juste à côté. Les gîtes me semblaient une bonne idée, mais sans aide, cela représente un investissement énorme... » ■



# Au Bon Air à rêver de cultures en Champagne

Daniel Goies cultive 120 ha et élève 150 Blancs-Bleus Belges à la Croix Thomas. « *Le métier n'est plus ce qu'il était* », regrette-t-il, en soupesant les kilos de papiers qu'il doit remplir chaque semaine pour ne pas se faire traiter de bandit.

« *Ce n'est plus possible ! Je vais devoir engager une secrétaire !* » Daniel Goies est dépité. Ce matin, il a reçu la visite des conseillers du Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité de La Hulpe, venus lui présenter les nouvelles exigences du standard GIQF (Gestion Intégrale de la Qualité de la Filière): des dizaines de pages, détaillant les mesures à prendre pour respecter les normes en vigueur pour la production primaire végétale.

« *Je dois doubler les parois de mes citernes, remplacer les rétroviseurs de mes tracteurs, changer la place des appâts contre les rats, coller des pictogrammes, calculer la température du grain tous les jours tant qu'il ne se trouve pas en dessous de 10°... des papiers, des papiers, encore des papiers ! Les variétés, les dates des semis, les pulvérisations, les engrais, les rendements, les récoltes : il faut tout noter ! Je n'ai même plus le temps de donner le bain aux enfants !* »

Ajouté à cela les formalités à accomplir à chaque naissance d'un veau (entre 60 et 70 naissances entre octobre et mai) : la notification à envoyer à l'ARSIA (Association Régionale de Santé et d'Identification Animales) dans les 8 jours, les numéros

Daniel et Baudouin Goies.

à boucler aux deux oreilles de l'animal... et le volet de sortie à remplir lors de chaque vente : cela fait beaucoup. Trop. Il n'est pas rare que le fermier déménage son bureau dans l'étable, pour remplir les documents officiels entre deux césariennes. Quand il a été malade cet hiver, personne ne l'a fait à sa place. Il en a pleuré.

## Au Bon Air après le Douaire

Les grands-parents de Daniel - Emile et Germaine Goies - exploitaient la ferme du baron Orban de Xivry, au Douaire. Quand il s'est avéré qu'il n'y avait plus d'avenir pour la ferme au centre d'Ottignies, leur fils, Baudouin, s'est installé au Bon Air (sur une terre de culture située le long de la rue Croix-Thomas), en 1962. C'est là que Daniel a passé son enfance, préférant – et de loin ! – les couloirs de l'étable aux rangs de l'école ! Il conserve un mauvais souvenir de ses deux années d'internat à l'école agricole de Ciney. « *J'étais haut comme trois pommes que j'allais déjà à la rasette dans les betteraves...* » Fermier, c'était sa vocation. Il s'est associé avec son père et son frère Yves à la fin des années 80. Ensemble, ils ont acheté une ferme à Genappe, où Yves s'est installé tandis que Daniel reprenait l'exploitation du Bon Air, en 1995. Il y a fait plusieurs travaux : construit un hangar de 600m<sup>2</sup> pour stocker les céréales et un autre de 400m<sup>2</sup>, l'an dernier, où il range le matériel. Il a aussi racheté des terres : 10ha qu'il cultivait déjà et 20ha à Grand-Leez.

L'exploitation compte aujourd'hui 120ha : 105 de cultures (froment, betteraves, chicorées, maïs fourrage et ray-grass pour nourrir le bétail pendant l'hiver) et 15 de prairies pour le confort de quelque 150 bêtes.

« *Du Blanc-Bleu uniquement. Ce n'est pas la race la plus facile à élever, puisque toutes les naissances se font par césarienne (ce qui nécessite une grande surveillance), à la différence des races françaises... mais c'est une viande de qualité pour laquelle on est sûr d'avoir des acheteurs. Je ne les engraisse pas, essentiellement par manque de place. Les mâles quittent la ferme quand ils ont aux alentours de 400 kg, de même que les vaches de réforme, qui ont déjà donné naissance à plusieurs veaux.* »

## De moins en moins de terres

La situation au Bon Air n'est pas idéale. Baudouin a perdu 35ha avec la construction



de la clinique, de l'athénée Paul Delvaux, du lotissement de la Propriété Terrienne... Daniel se prépare à en voir disparaître encore une vingtaine, avec les projets de lotissement de La Boissette et Croix-Thomas.

« *Je suis locataire de 90 ha de terres. Quand les lotissements se réaliseront, je perdrai une grande partie de ces surfaces. Or, pour avoir un revenu correct, il faut pouvoir cultiver au moins 100 ha. Il faudrait pouvoir acheter de nouvelles terres, mais leur prix est élevé...* »

Où s'installer ailleurs. Daniel y a déjà songé. A choisir, il opterait pour une région de grandes cultures : la Champagne ou l'Oise. Il cesserait alors l'élevage des bêtes, tellement contraignant. Là-bas, plus de ruelles encombrées par des voitures qui gênent le passage des machines (à la rue Alfred Haulotte, c'est un vrai parcours du combattant par moments). Plus de citadins pour se plaindre de l'odeur du fumier ou regretter que des poussières salissent la piscine au moment des moissons. Plus de

tontes de pelouses déposées sauvagement au milieu des champs ou de canettes jetées dans les sillons.

« *La ville à la campagne a ses inconvénients. Je n'ignore pas que des voisins se plaignent auprès de la police quand les betteraves sont chargées à minuit ou 2h du matin. Mais je n'y suis absolument pour rien : c'est la Raffinerie Tirlemontoise qui gère son planning et elle travaille 24h/24.* »

Dépité, on l'écrivait plus haut. Et ne lui parlez pas du prix du froment : 97€ la tonne aujourd'hui alors qu'il était encore à 120 l'an dernier et qu'il est monté jusqu'à 250€ à la fin des années 2000. Le prix des betteraves aussi a diminué, pour atteindre 27€ la tonne alors que Daniel l'a connu à 45€. C'est le marché mondial qui fait le prix ! Et les compensations de la PAC ne sont qu'un peu de baume sur le cœur.

« *On s'en passerait des aides de la PAC ! Si au moins on nous payait le prix juste. Le prix du pain est bien dix fois plus élevé qu'il y a 50 ans !* » ■



## *Le lait de Limelette* pour le glacier d'Ottignies

**Les Marchal ont opté pour les circuits courts. Les grains de leur froment et la pulpe de leurs betteraves nourrissent leurs propres poulets et vaches. Les premiers sont vendus en Belgique et le lait des secondes fait la qualité des célèbres crèmes glacées d'Ottignies !**

Il y a de l'effervescence chez les Marchal, la dernière ferme en activité à Limelette. C'est qu'on y attend 60.000 poussins tout juste éclos - venus d'un couvoir de la province d'Anvers - ce jeudi. Ils resteront 42 jours dans notre commune - le temps nécessaire à leur croissance, puisque le consommateur achète des poulets de 2kg200 en moyenne - mais ils n'en verront rien, hormis les deux poulaillers du chemin des Veneurs.

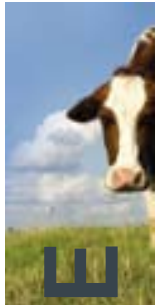
« *Les poulets ne sortent pas, pour éviter une éventuelle contamination (grippe aviaire) par les oiseaux sauvages* », explique Godelive Beck-Marchal. « *Les bâtiments font chacun 1700 m<sup>2</sup>, sont chauffés à 36° et le sol est couvert de paille. Les poulets y courent à leur guise, s'y nourrissent et s'y abreuvent dans les assiettes et aux pipettes prévues à cet effet.* »

La viande de volaille produite à Limelette satisfait aux exigences des cahiers des charges de Belplume, IKB, Delhaize et Colruyt. Elle est vendue en Belgique et consommée notamment par les clients des deux supermarchés bien connus. Malheureusement, le consommateur ne peut plus se fournir directement à la ferme, où la vente au détail a été interrompue en 1999.

« *Je l'ai fait pendant plus de 20 ans - je vendais des poulets, mais aussi du lait, du beurre, des yaourts et du fromage - mais c'était devenu trop lourd. Il faut aimer cuisiner, avoir l'infrastructure, le matériel... et le temps ! J'ai beaucoup aimé le contact avec les clients. Maintenant je me consacre au travail administratif.* »

### **Grand déménagement en 2010**

C'est en 1974 que les Marchal ont repris la ferme des parents d'Albert, Henri et Marie-Louise Marchal, à la rue du Charnois. Quatre ans plus tard, ils reprenaient l'exploitation d'un oncle d'Albert, Robert « Charles » Vromman, à la rue du Moulin à Eau.



« Nous n'avions pas de prairies autour de la ferme, au Charnois. Pour rejoindre les prés, nous devons traverser la RN275 avec le troupeau de vaches : c'était très dangereux ! »

Ils ont d'abord élevé des vaches mixtes, avant de se spécialiser dans la production de lait. Ils possèdent aujourd'hui 150 bovins de race Holstein, dont 80 vaches laitières et 70 génisses (la relève !). Les veaux mâles sont vendus à la naissance.

La construction des deux poulaillers et d'une étable (pour le jeune bétail, le stockage de la paille et des machines) au chemin des Veneurs date de 1999, quand un des fils Marchal, Matthieu, a décidé de travailler à la ferme (il s'est associé avec son père en 2009). Il fallait pouvoir assurer un revenu de plus.

« Après ses techniques de transition en agronomie à Ciney, il a voulu travailler avec nous. J'aurais aimé qu'il fasse des études supérieures, mais il n'avait pas la patience de rester assis sur une chaise. Nous lui avons sans doute transmis la passion du métier - et à son frère - mais sans le faire exprès ! Jamais nous ne les avons poussés ! Mais je m'en souviens, petits, ils installaient des champs de froment et de betteraves partout dans la maison et je devais veiller à ne pas y mettre les pieds ! »

La prochaine étape est programmée cette année : toute l'exploitation va déménager au chemin des Veneurs, où l'étable sera réaménagée et agrandie pour accueillir aussi les vaches laitières. Pour le moment, elles se trouvent toujours à la rue du Moulin à Eau. Mais l'urbanisation galopante dans notre ville leur cause bien du souci, puisque les prés voisins de la ferme sont peu à peu

Albert et Matthieu  
Marchal.



couverts de maisons. Pour les fermiers, ce sera plus simple d'effectuer toutes les tâches sur un seul site : fini les navettes !

« En plus de la nouvelle citerne - qui répond aux normes pour la récolte des effluents - nous allons construire une nouvelle salle de traite, plus moderne et plus confortable pour le bétail et le trayeur. Dès le mois de septembre, on pourra y traire 20 vaches à la fois (au lieu de 10 actuellement) sans devoir parcourir beaucoup de distance ni s'accroupir, puisque les nouvelles installations sont conçues pour que les pis soient à la hauteur des yeux du trayeur. »

Les vaches sont traitées deux fois par jour, à 12 heures d'intervalle. La production de lait devrait atteindre 600.000 litres/an (pour 450.000 litres aujourd'hui), les Marchal venant de racheter un quota. Les 2/3 sont acquis par une laiterie spécialisée en crème fraîche de la périphérie bruxelloise, l'autre tiers par le glacier Carette d'Ottignies, qui reçoit du lait frais tous les jours pour réaliser son délicieux produit. Le lait répond aux normes du cahier des charges QFL (Qualité Filière Lait), garantie de bien-être animal, bonne traite, bon nettoyage...

### Pas bio, mais une agriculture raisonnée

Albert s'occupe des poulets ; Matthieu, des vaches laitières. Mais c'est ensemble qu'ils gèrent les cultures (froment et betteraves), dont la majeure partie sert à alimenter les animaux de la ferme. Comme les autres agriculteurs, ils déplorent la perte de terres. Cultivateurs de 90ha jusqu'il y a peu, ils viennent de perdre 5ha dans le cadre du chantier du RER (dont la prairie où le parking SNCB des Droits de l'Homme a été aménagé).

« Nous avons fait le choix d'une agriculture raisonnée, où tout se passe en circuit court. Pas de bio - qui nécessite énormément de main d'œuvre - mais un travail dans le respect de la terre, car c'est elle qui nous fait vivre. »

Et Godelive Marchal de préciser que leur exploitation a été retenue parmi les 10 fermes pilotes en Région wallonne dans le cadre du contrat Propri'Eau Sable dont le but était d'étudier la percolation des nitrates agricoles afin de protéger les eaux de la nappe des sables bruxelliens. Nitrawal a pris le relais et l'exploitation est devenue ferme de référence pour l'analyse des intrants et sorties d'azote. Les analyses de sol avant et après culture ont permis d'améliorer la gestion des engrais et pulvérisations : il n'y a plus de gaspillage. ■



# Lait et beurre à Cérroux

**La crise du lait a amené de nouveaux clients à la ferme Sablon. Depuis le 1<sup>er</sup> avril, on y vend aussi du beurre.**

Le téléphone sonne. C'est un fax. Le Comité du lait de Battice a constaté un peu trop de cellules somatiques dans le dernier échantillon de lait prélevé à la ferme Sablon (Grand-Rue à Cérroux). Rien de grave, mais le cahier des charges du certificat QFL (Qualité Filière Lait) prévoit que ceci ne doit pas se produire trop souvent. Il faudra donc trouver la vache dont le pis est enflammé.

« On en a 2-3 dans le collimateur. Un pis plus dur ou plus chaud, du lait plus épais que d'habitude ou un mouvement de patte synonyme de douleur au moment de la traite... la coupable sera vite repérée », rassure Michel Sablon. « Elle peut avoir eu un coup de froid, de tête ou de patte sur le pis... ou venir en chaleur. Nous appliquerons le traitement nécessaire. Mais cela ne veut pas dire que le lait est mauvais. »

Le certificat QFL pour le lait et le standard GIQF (Gestion Intégrale de la Qualité de la Filière) pour les cultures garantissent l'excellence des produits de la ferme. Les contrôles, réguliers, sont contraignants et coûteux. Alors quand on évoque le bio, cela fait bien rire l'épouse de Michel. « On ne mange pas de bio ici ! »

## Nouvelle étable en construction

C'est en 1983 - l'année de son mariage avec Béatrice Libert, fille d'un marchand de bêtes de Wavre - que Michel a repris la ferme de son père, Jean, qui l'avait lui-même reprise de son père, Armand, au début des années 50.

« J'ai été plieur-ajusteur pendant 2 ans chez Philips à Bierges et ça m'a suffi ! J'avais l'habitude de donner un coup de main aux parents, j'appréciais l'indépendance... et puis à la ferme, ce n'est jamais deux jours pareil : au réveil, on constate qu'un veau est né ou qu'une vache est morte pendant la nuit. »

La ferme de village (42ha de cultures et 70 bêtes) s'est progressivement agrandie, pour atteindre 170 têtes de bétail et 85ha de cultures (35 ha de céréales (froment et escourgeon), 11 ha de maïs et presque autant de betteraves sucrières, 3 ha de pois, 2,5 ha de chicorées, 50 ares de betteraves fourragères et le reste de prairies).

La plupart des bovins sont des Blancs-Bleus

mixtes (certains produisent de la viande, d'autres du lait, d'autres encore, les deux). Il y a aussi une dizaine de Pies Noires et une dizaine de Normandes, parmi les 70 vaches laitières. Les mâles sont vendus à 15 jours. Béatrice espère pouvoir reprendre bientôt l'élevage de taureaux reproducteurs Blancs-Bleus mixtes, interrompu par manque de place.

« La nouvelle étable devrait être opérationnelle au 1<sup>er</sup> mai. Elle comprendra une salle de traite - 16 vaches à la fois - et une laiterie. Jusqu'à présent, nous n'avions pas de salle de traite. Nous devons nous baisser sous les vaches - 6 à la fois - ce qui est fatiguant », explique l'agricultrice.

Le bâtiment de 1900 m<sup>2</sup>, en construction, répondra aux normes pour la récolte des effluents d'élevage. Il permettra d'accueillir plus de bovins. La famille Sablon se donne 3 ans pour constituer un cheptel de 250 bêtes, dont une centaine de vaches devraient produire jusqu'à 700.000 litres de lait par an.

## Les bons conseils du fils

Les vaches, c'est l'affaire de Julien. Le fils de Michel et Béatrice ne se destinait pourtant pas au métier d'agriculteur. « C'était une corvée d'avoir des parents fermiers », nous dit-il. Le virus l'a pris suite à un séjour chez un oncle cultivateur à Mélin. Les études à l'athénée Paul Delvaux ne lui disaient soudain plus rien, il a voulu terminer ses humanités en agriculture à Ciney. La révélation !

« Je me suis retrouvé à l'internat avec une majorité d'enfants d'agriculteurs. J'ai découvert d'autres types de fermes et une mentalité très différente de celle de

Béatrice, Michel et Julien Sablon.





*l'athénée. On pouvait laisser son cartable pendant 2 jours dans le couloir sans risquer de voir disparaître son contenu. J'ai aussi beaucoup appris sur le plan technique. »*

Julien poursuit ses études par un graduat en agriculture. Dès ce moment, ses parents l'impliquent dans les décisions qui concernent la ferme. Ses conseils sont précieux pour Michel, qui n'a pas fait d'études en agriculture et a toujours reproduit les gestes de ses parents.

*« Je mettais le taureau avec le troupeau et j'attendais. Les vaches qui n'étaient pas pleines, je les vendais à la fin de l'année. Julien nous a convaincus qu'il ne fallait pas vendre une vache pour cette raison, qu'il faut parfois provoquer les chaleurs, qu'il faut respecter des intervalles entre les accouchements... Il nous a aussi appris l'importance d'une alimentation plus équilibrée pour les bêtes. »*

Après avoir travaillé deux ans et demi comme représentant commercial pour la firme d'aliments Brichart, Julien a choisi de reprendre la moitié de la ferme familiale, le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il s'y occupe désormais du bétail (et de la traite, avec Béatrice) tandis que Michel se consacre aux cultures. Le fruit

des récoltes sert essentiellement à nourrir les animaux. Les betteraves sucrières vont à la Raffinerie Tirlemontoise tandis que les pois partent pour la Hollande.

#### **Vente au détail**

Une aubaine pour les habitants de notre ville : les Sablon propose de la vente au détail. Poulets, œufs, petits ballots de paille et lait cru qui, non bouilli, se conserve 48h au frigo.

*« La crise du lait nous a amené de nouveaux clients. Ils ont constaté la différence de prix - nous vendons notre lait à 50 cents le litre - et apprécié ce produit beaucoup plus riche que celui vendu en briques au supermarché. Nous vendons ainsi 20 à 30 litres chaque semaine... le reste des 400.000 litres est emmené par la laiterie Olympia de Halle, tous les 2 ou 3 jours. Mes beaux-parents travaillaient déjà avec eux », précise Béatrice.*

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, l'agricultrice s'est lancée dans la fabrication de beurre, salé ou non, en livre ou demi-livre. Elle a repris la clientèle des Dumont-Vromman, qui ont cessé leur activité à la rue du Puits. Fromage blanc et yaourt devraient bientôt compléter l'offre. ■



## Céréales, betteraves et mariages, à Moriensart

**Alain et Jean-Evrard Gericke d'Herwynen cultivent 170 hectares à Cérroux : céréales, betteraves, colza, pommes de terre, maïs et bandes herbacées. Les étables, écuries et la grange de la ferme ont été aménagées en salles de réception.**

Alain Gericke d'Herwynen raconte volontiers l'histoire de sa propriété. La célèbre tour de Moriensart date de 1220 et à l'origine, son toit était plat. La ferme, elle, date des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Son corps de logis a malheureusement brûlé en 1780.

*« Mon père Jean a hérité du domaine en 1948 d'une de ses tantes, comtesse de Limburg Stirum. Il est tombé sous le charme de la tour et l'a complètement restaurée. Nous y avons habité dès 1950, pendant les vacances et de nombreux week-ends. »*

Joyeuse époque que celle-là, quand

Alain pouvait donner un coup de main à l'agriculteur qui exploitait la ferme, Joseph Godfrin. Le baron avait 12 ans et, Bruxellois, découvrait le charme de la campagne. Les cultures (froment, betterave, escourgeon) s'étendaient sur 87 hectares. Il y avait aussi des bêtes, principalement des bovins, quelques cochons et chevaux.

Après ses humanités, Alain étudie l'agronomie. Il reprend la ferme dans les années 60 et en hérite en 1979.

*« J'ai peu à peu repris les terres de nos anciens fermiers locataires et commencé à diversifier la production : lin, pomme de terre... Je n'ai pas conservé le bétail, car les bâtiments de la ferme étaient trop vétustes pour servir d'abris. Je les ai consolidés progressivement : refait les toitures, mis des portes et fenêtres. Vu la proximité de la tour classée, il était impossible d'en augmenter la taille des*

*ouvertures : le matériel agricole ne pouvait être stocké que dans la grange et sous les appentis voisins. »*

Les outils se perfectionnent : herses, semoirs, charrues... et permettent désormais de réaliser plusieurs étapes en un seul passage. Les machines sont plus larges (6 m au lieu de 3) et les tracteurs plus puissants (240 chevaux au lieu de... 80 !).

*« J'ai vécu tous ces changements. Quand j'ai commencé, on payait des ouvriers agricoles flamands pour démarier les betteraves, les arracher et en couper les collets. Aujourd'hui, un semoir de précision distribue les graines tous les 18 cm et c'est un seul tracteur qui les effeuille (à l'avant) et les arrache (à l'arrière). Certaines machines dites « intégrales » permettent même de les charger au même moment ! »*

### **Un fils capable et responsable**

Alain Gericke d'Herwynen a eu 4 enfants. Très vite, il est apparu que ce serait le 3<sup>e</sup> – Jean-Evrard – qui assurerait la relève. Il escaladait les tracteurs à pas d'âge et pouvait passer des heures sur les genoux de son père, à tenir les volants.

*« Quand il a décidé d'arrêter sa formation en horticulture à Gembloux – parce qu'il apprenait plus avec moi à la ferme, disait-il – je lui ai fait confiance et lui ai cédé la moitié de l'exploitation. Je voyais qu'il était capable et responsable... et j'ai toujours pensé qu'un jeune n'est pas plus bête qu'un vieux ! Depuis, on a pris toutes les décisions ensemble et c'est rare qu'on s'engueule ! »*

Jean-Evrard a bien compris l'importance de diversifier les cultures et s'est lancé dans la production d'orge brassicole, il y a une dizaine d'années, de colza, il y a 4-5 ans, et de maïs grain ensuite. Il n'a pas planté d'orge cette année car le marché est saturé. Il envisage d'arrêter aussi le colza.

*« On hésite à remettre du froment car à l'heure actuelle, on travaille à perte : -10 à -12€ de l'heure », regrette-t-il. « Choisir alors d'arrêter de cultiver la terre et se contenter d'empocher l'aide européenne ? Ce serait risqué, car les prix doubleront peut-être demain. Quant à la terre, il n'est pas bon la laisser se délayer et s'abîmer. On tente plutôt de réduire les coûts : moins de passages, moins de pulvérisations... et si c'est possible, de vendre la production avant récolte, quand on estime que le prix est satisfaisant. »*

La majorité de la production de céréales est achetée par le négociant Brichart ; les

betteraves, par la Raffinerie Tirlemontoise. Les particuliers peuvent se fournir en pommes de terre de Moriensart auprès de la SA Dage de Braine l'Alleud.

### **L'entretien des briques, grâce aux mariages**

Les Gericke ont été visionnaires quand ils ont décidé d'aménager la ferme en salles de réception, il y a 19 ans. Le cadre s'y prêtait et à l'époque, il y avait peu de concurrence. Ils ont d'abord ouvert les étables, écuries et greniers... avant de restaurer la grange et sa magnifique charpente, il y a 5 ans. Un nouveau bâtiment a été construit, pour y installer une cuisine. Depuis un an, c'est le traiteur Pierre Paulus qui gère ce volet « réceptions ».

*« Vous êtes tout seul sur votre champ. Le fait de mettre nos salles à disposition, pour des mariages et autres événements, nous a permis d'avoir des contacts. Les membres de la famille royale sont venus plus d'une fois », constate Alain.*

Le produit des locations a été réinvesti dans la réfection du patrimoine familial. Père et fils peuvent en être fiers, car on sait combien les vieux bâtiments sont lourds à entretenir. Ils espèrent que leurs descendants pourront poursuivre l'entreprise - les enfants de Jean-Evrard se passionnent déjà pour la terre - mais n'ignorent pas la réalité des successions. Un poumon vert de 170 ha, ce n'est pas rien ! ■

Alain et Jean-Evrard  
Gericke d'Herwynen.





# Conseil *communal*

## LE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 26 JANVIER

Les conseillers se prononcent sur le projet d'acte d'acquisition d'un bâtiment de la rue de Franquenies, dans le cadre du réaménagement de l'ancien site industriel de la mégisserie. La Ville possède déjà la plupart des terrains voisins. « *Il y a d'autres moyens de dépenser son argent que de faire de la spéculation immobilière... d'autant que plusieurs propriétés communales ont besoin d'être rénovées* », regrette le conseiller Jacky Reginster, avant de voter contre. Le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau corrigent : il ne s'agit pas de spéculation immobilière mais bien d'un projet de réaménagement (à moyen terme) qui présente un intérêt collectif. L'investissement sera remboursé par la location, à l'avenir. La minorité s'abstient, estimant que la Ville a traîné dans la gestion de ce dossier. « *Ce n'est qu'à la veille de la signature de vente devant le notaire que la Ville s'est présentée comme acquéreur... ce qui fut désagréable à la fois pour l'autre candidat acquéreur et pour le notaire, qui devra attendre avant d'être payé* », justifie le conseiller Jacques Otlet. Le bourgmestre s'étonne de cette intervention et rappelle que le Collège avait déjà marqué son intérêt pour cet achat en octobre.

Les conseillers Bénédicte Kaisin et Michel Tournay sont désolés du mauvais état des complexes sportifs Jean Demeester et Coquerées, ainsi que de l'ancien bâtiment du CPAS. Des photos prises sur les lieux montrent des fenêtres cassées, châssis bloqués, joints détachés, prises arrachées... des peintures à refaire... des douches et WC mal entretenus... L'échevin des Bâtiments Jacques Benthuis annonce que plusieurs réparations sont en cours ou prévues d'ici peu. Malheureusement, les utilisateurs ne sont pas toujours très respectueux des infrastructures qui sont mises à leur disposition. Si la rénovation du revêtement du bâtiment qui abritait le CPAS - programmée cette année - semble avoir tardé, c'est parce que jusqu'à l'an dernier, il était prévu de vendre cet immeuble (on n'allait donc pas y faire de frais).

### **Bâtiment administratif à Louvain-la-Neuve**

L'échevin des Bâtiments demande aux conseillers d'approuver le cahier des charges et la demande de subsides pour la construction du bâtiment administratif à la voie des Hennuyers (lire la présentation dans le Bulletin communal n°157 de février 2009). Il explique l'option finalement retenue

de construire un bâtiment passif. La Région a imposé l'aménagement du rez-de-chaussée, où n'étaient initialement prévus que des espaces de stationnement : le coût a donc augmenté (3,6 millions d'euros, au total). Mais la surface supplémentaire pourra éventuellement être louée, ce qui permettra de compenser le surcoût. La minorité est séduite par ce « *bâtiment qui a de l'allure, sur un terrain pas facile, dont le coût au m<sup>2</sup> sera plus faible que pour un bâtiment classique* », remarque le conseiller Luc Mayné, qui suggère d'y aménager aussi un espace pour la Maison de l'Emploi.

La conseillère Nancy Schroeders constate que le projet a été sous-estimé au départ, parce que soumis en urgence au Conseil. Plus grand que prévu, il ne bénéficiera sans doute pas - vu l'état des finances de la Région - de plus de 1.100.000€ de subsides. L'échevin répond qu'il ne pouvait pas prévoir que l'Urbanisme wallon imposerait l'aménagement d'un plateau supplémentaire. Le conseiller Jacques Otlet remarque que le projet de construire un bâtiment sur la dalle, incluant le commissariat de police, n'aurait coûté qu'un million de plus... ce qui fait bondir le bourgmestre Jean-Luc Roland: ce projet-là était évalué à 9 millions d'euros : impayable !

L'échevin de l'Urbanisme insiste sur l'avantage de construire le bâtiment à cet endroit : non seulement il n'a pas fallu acheter le terrain - la Ville construit dans un talus de route lui appartenant - mais il ne faudra pas non plus construire de dalle. Quant à l'élargissement du projet : « *On ne construit qu'une fois sur un même terrain... on a donc intérêt à voir plus grand que les besoins d'aujourd'hui. D'autant qu'on pourra louer certaines surfaces. Il faut regarder la rentabilité de l'investissement dans le futur* », explique Cedric du Monceau.

Jean-Luc Roland ajoute que sa préférence eut été de pouvoir construire ce bâtiment dans un espace encore libre sur la Grand-Place, mais l'UCL a refusé cette option. Il ne désespère pas : le Collège a plusieurs fers au feu.

### **Budget 2010**

L'échevin des Finances David da Câmara Gomes présente le budget 2010. D'abord le contexte : la bonne progression des additionnels, la baisse du Fonds des communes, la crise économique (qui engendrera sans doute une augmentation des dépenses à caractère social), le maintien de la dotation à la zone de police (4,3 millions d'euros) en attendant le budget... et de la dotation au CPAS à 3,6 millions d'euros. Il évoque le gros projet de

collecte sélective des déchets et le choix de réaliser une nouvelle comptabilité interne pour le nettoyage. L'ordinaire présente un déficit de 136.000€ à l'exercice propre mais un boni global de 2.300.000€ compte tenu des exercices antérieurs. « *L'IPP et le précompte immobilier représentent exactement 50% de nos recettes* », constate l'échevin. Les dépenses de transferts et de personnel sont les plus élevées (respectivement 33 et 32% du budget).

David da Câmara Gomes énumère les options politiques à l'ordinaire : la mise en place d'une nouvelle collecte des déchets organiques, l'augmentation des subventions aux crèches et subsides aux associations sociales, la création d'un Conseil communal des jeunes et d'un Prix littéraire de la nouvelle (pour les jeunes, en plus du Prix Renaissance), des subsides à l'AGCV de Louvain-la-Neuve pour la propreté publique, le balisage touristique...

A l'extraordinaire, on prévoit 14,3 millions de dépenses et de recettes, dont 5,3 millions de subsides et 9 millions d'emprunts. On a parlé plus haut du bâtiment communal de la voie des Hennuyers. Il est aussi prévu d'entamer la rénovation de la mégisserie, d'aménager la Porte de Limelette, la route de Pinchart et la rue de Profondsart, de réaliser l'égouttage Malaise-Elevage et un premier tronçon de la coulée verte, de construire des pavillons pour le rugby ainsi que la nouvelle maison des jeunes à Louvain-la-Neuve.

Les conseillers de la minorité y vont chacun de leur commentaire. « *Vous osez présenter un budget en léger déficit avec une telle évolution des IPP et précompte immobilier ?! Qu'avez-vous fait de cet argent, puisque vous n'avez pas de nouvelle politique ?* », critique André Piron. « *Alors que la circulaire de la Région réaffirme la primauté du statut, plus de 44% de votre personnel est précaire. Votre budget doit être accompagné d'un plan d'embauche et de promotion, pour permettre aux agents qui ont des responsabilités de se sentir indépendants du politique* », ajoute Jacques Otlet. « *Vous ne présentez aucune piste innovante en matière de petite enfance* », regrettent Nancy Schroeders et Julien Tiget Pourtois.

Les membres du Collège répondent : « *On ne réalisera pas tous les emprunts prévus à l'extraordinaire. Si on les enlève, on est en positif* », déclare David da Câmara Gomes. « *Ok pour engager davantage de statutaires si les moyens accompagnent la circulaire wallonne. Toutes les communes de Wallonie sont dans le même cas. Nos frais de personnel sont de 11 millions d'euros... ils seraient de 15 ou 16 millions si nous devions passer au statut* »,

explique Jean-Luc Roland. « *Nous avons travaillé avec les deux crèches parentales de l'entité. L'ONE s'est rendue compte des difficultés que vivent ces ASBL et va leur octroyer un subside qui leur permettra d'engager une personne à temps plein supplémentaire. Par ailleurs, l'ouverture de nouvelles crèches dans d'autres communes, dans le cadre du Plan Cigogne, devrait dégager des places dans les crèches de notre ville* », annonce l'échevine de la Petite Enfance Cécile Lecharlier.

L'opposition dépose une dizaine d'amendements, qui ne sont pas retenus. Le budget est voté par 15 voix pour, 1 contre (Jacques Otlet) et 10 abstentions.

Le budget du CPAS, présenté au Conseil communal du 17 décembre, est voté à l'unanimité.

### **Deux motions et un départ**

Les conseillers votent deux motions, à l'unanimité. La première demande le maintien, dans le nouveau contrat de gestion de la Poste, outre du bureau de Poste d'Ottignies, également du bureau de Poste de Louvain-la-Neuve.

La seconde - relative au stationnement et aux aménagements aux abords de la gare d'Ottignies - sera adressée à la ministre de tutelle et à la SNCB-Holding. Les conseillers demandent la mise en place d'une stratégie à court et moyen termes d'aménagements de la gare et de ses environs ainsi que la rénovation en profondeur de l'espace situé devant la gare, destiné à l'accueil des piétons, cyclistes, taxis, bus... Ils exigent la création d'une cinquantaine de places de parking supplémentaires dans les parkings SNCB existants, pour compenser les pertes provoquées par le nouveau système de contrôle d'accès. Ils exigent aussi que la première gare de Wallonie soit dotée - dans les meilleurs délais - d'un nombre d'emplacements de stationnement suffisants pour répondre à la demande des abonnés et des usagers occasionnels. Enfin, ils exigent de revenir à une tarification plus modérée, voire gratuite, qui soit compatible avec une politique qui favorise le train par rapport à la voiture.

A la fin de la séance publique, Thierry Muller fait part de son choix de quitter le Conseil communal en raison de son activité professionnelle intense et passionnante. Il explique comment son rôle de conseiller communal lui a appris beaucoup sur le fonctionnement de la démocratie. Il remercie l'ensemble des conseillers pour leur sens de l'écoute et leur respect du point de vue de l'autre... deux qualités qui caractérisent le Conseil d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. ■

# Conseil *communal*

## LE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 2 MARS

Le bourgmestre Jean-Luc Roland commence par regretter les propos qu'il a tenus lors du précédent Conseil, au sujet de l'achat d'un immeuble à la rue de Franquénies. « *Le bourgmestre s'est basé sur des informations communiquées par l'administration, qui étaient erronées* », précise le secrétaire communal Thierry Corvilain. A l'avenir, dès qu'il sera question de personnes (physiques ou morales), on veillera à passer en séance à huis clos.

Un habitant de la rue de l'Invasion interpelle le Collège : son fils a été agressé à Louvain-la-Neuve. Le climat semble se dégrader dans la cité universitaire et il regrette de ne pas y voir davantage de policiers. Peut-il laisser ses filles de 12 et 14 ans se promener sur la dalle ? Le bourgmestre lui répond qu'il y a toujours eu des faits de violence à Louvain-la-Neuve, comme si on considérait que tout y est permis : les bistrotts étaient régulièrement mis à sac dans les années 70, quand il était lui-même étudiant... et deux de ses fils ont aussi été agressés, il y a 15 ans. « *En tant que parent, on le vit très difficilement et votre sentiment de révolte est compréhensible. Cela dit, nous constatons que les faits de délinquance ont diminué de moitié depuis 2002* », explique Jean-Luc Roland. Les effectifs de police ont été renforcés (de 75 à 100 en 10 ans), ils sont très présents à Louvain-la-Neuve, surtout la nuit, et la nouvelle politique de sécurité « intégrée-intégrale » - qui réunit tous les acteurs concernés notamment par l'animation étudiante - va contribuer à réduire encore les faits de violence. Ce qui augmente, ce sont les plaintes pour tapage nocturne et les cas de biture rapide constatés chez les plus jeunes. La stratégie policière tient compte de l'évolution de la criminalité. Il serait faux de prétendre que le climat se dégrade, au contraire, les dernières enquêtes de satisfaction ont montré que les personnes qui fréquentent Louvain-la-Neuve s'y sentent très en sécurité.

### Nouvelle conseillère

La séance proprement dite commence avec la prestation de serment de Marie-Pierre Lewalle, qui remplace Thierry Muller sur les bancs de la majorité. Se déplaçant en chaise roulante suite à un accident aux sports d'hiver, la nouvelle conseillère a fait l'expérience de

l'inaccessibilité de l'hôtel de ville pour les personnes à mobilité réduite : elle a dû être portée pour atteindre la salle du Conseil !

Le bourgmestre présente le nouveau règlement communal en matière de délinquance environnementale et les modifications apportées au règlement général de police administrative ainsi qu'au règlement relatif aux modalités de raccordement au réseau d'égouttage. Un décret de 2008 permet aux communes de sanctionner la délinquance environnementale. Le Collège estime qu'il fallait saisir cette opportunité car la Région est incapable d'assurer un suivi aux nombreuses infractions. La volonté est donc clairement de tout faire pour empêcher l'impunité en cette matière. Le conseiller Hadelin de Beer de Laer suggère que les contrevenants soient contraints d'effectuer des travaux d'intérêt général - par exemple, travailler avec les ouvriers chargés du maintien de la propreté dans la ville - afin de les conscientiser plus que par le simple paiement d'une amende. Cela s'est déjà fait, pour des cas de non respect du règlement général de police. Le conseiller Jacques Otlet se fait confirmer que toutes les nouvelles constructions devront posséder une citerne pour récolter l'eau de pluie. Le conseiller Jacky Reginster s'abstient.



La prestation de serment de Marie-Pierre Lewalle.

Les conseillers approuvent les statuts de la nouvelle société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale « La Ressourcerie de la Dyle ». « *C'est l'aboutissement de 3 ans de travail avec des communes et CPAS voisins (Court-Saint-Etienne, Walhain et Grez-Doiceau) et des partenaires privés, pour un vrai projet de développement durable* »,

annonce l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier. Ce projet permet de limiter le nombre d'encombrants mis en décharge (puisque le but est de les remettre en état avant de les proposer à la vente, dans les locaux de l'avenue Reine Astrid), de former au nouveau métier de valoriste et de mettre des personnes peu qualifiées à l'emploi. Au conseiller Bernard Laduron qui s'inquiète de savoir si la Ressourcerie n'entrera pas en concurrence avec les ferrailleurs déjà en activité, la présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe répond que la Ville préfère soutenir un commerce des déchets transparent.

### Quatre pavillons offerts par l'UCL

Après avoir approuvé les modifications de

voiries, dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme pour la création d'un parking de 400 places à la rue du Bois des Rêves, les conseillers entendent les explications de l'échevin des Bâtiments Jacques Benthuis au sujet de la rénovation de la façade de l'ancien CPAS à l'avenue du Douaire et du démontage/transport/remontage de 4 anciens pavillons de l'école Martin V offerts par l'UCL. « *Deux d'entre eux - la salle de gymnastique et les vestiaires y attendant - seront annexés au centre sportif de la Plaine des Coquerées, en attendant l'agrandissement de celui-ci* », annonce l'échevin. « *Les deux autres seront installés à l'arrière de la maison des jeunes d'Ottignies. Ils permettront d'entreposer le matériel des associations qui occupent des locaux dans l'ancienne mégisserie, puisqu'il est prévu d'y entamer bientôt les premiers travaux.* »

L'échevin des Finances David da Câmara Gomes explique les raisons de l'augmentation de la caution à déposer pour la location d'un box à vélo ou cyclomoteur à proximité des gares (200€ au lieu de 50, pour pouvoir couvrir les frais de remplacement en cas de perte des clés). L'échevine de l'Etat civil Annie Galban signale qu'en fonction du nouveau décret du Gouvernement wallon sur les funérailles et sépultures, les tarifs doivent être adaptés ainsi : pour les enfants de 0 à 12 ans : 250 €, pour les fœtus du 106<sup>e</sup> au 180<sup>e</sup> jour : gratuit. La durée des concessions est de 30 ans. Les prix sont quintuplés pour les personnes non domiciliées à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Pour les terrains non concédés, on appliquera une taxe de 300 € pour les personnes non domiciliées ou non décédées dans la commune. En ce qui concerne les exhumations : de caveau à caveau, le prix sera de 250 € ; de pleine terre à caveau : 1.250 €, car le travail est beaucoup plus complexe.

### **Du côté de la gare et de la RN275**

En fin de séance, les conseillers débattent de points inscrits par certains d'entre eux. Jacques Otlet s'indigne de la réponse apportée, dans la presse, par le porte-parole de la SNCB, suite à la motion votée à l'unanimité par le Conseil du 26 janvier. Il semble que le parking des Villas ne soit plus à l'ordre du jour et que la SNCB n'a pas l'intention d'augmenter son offre en parkings. Que faire alors ? Le bourgmestre a interpellé le porte-parole de la holding, lequel dit avoir été mal compris par le journaliste. Ville et SNCB doivent se revoir prochainement au sujet du parking des Villas, dont les piliers devraient être recalculés pour permettre d'accueillir des commerces, bureaux et éventuellement logements au-dessus. La Ville souhaite pouvoir disposer d'un schéma d'aménagement pour toute la zone de la gare.

En effet, plusieurs demandes de permis sont déjà parvenues au service de l'Urbanisme, qui suspend ses décisions dans l'attente de cette vue d'ensemble. Il est bien entendu que ce que la Ville et la SNCB décideront ne pourra pas ralentir les travaux du RER. L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau ajoute que la SNCB a raté sa gare à Ottignies, que celle-ci pourrait même être fermée pour cause d'insalubrité si la SNCB refusait de dialoguer avec la Ville sur les sujets cités plus haut. Le climat est serein !

Jacques Otlet souhaite que le Conseil adresse une motion au SPW (ex-Met) pour que celui-ci réalise enfin des aménagements aux carrefours dangereux de la RN275. Un éclairage d'autoroute, des plots centraux et des panneaux préventifs ont été placés au carrefour proche de l'école de Limauges... pourquoi pas au carrefour avec la Grand-Rue (Céroux) et avec l'avenue Pierre Holoffe (Limelette) ? Le projet de motion est accepté, d'autant que le bourgmestre vient d'écrire au directeur du SPW pour lui communiquer les chiffres 2009 de la police : 16 accidents ont été enregistrés sur la RN275 (4 au carrefour de Céroux), dont 10 avec blessés : les aménagements promis depuis 2005 doivent y être réalisés dans les plus brefs délais.

Le conseiller de la minorité présente son projet de règlement communal pour l'octroi de chèques sports aux citoyens d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, puisque la Communauté française a décidé de supprimer son aide. L'échevine des Sports Annie Galban estime que la proposition ne se justifie pas. Les habitants peuvent solliciter une aide auprès du CPAS, dont le subsidé « épanouissement » (un budget de 25.000€ au total) est peu utilisé.

### **Des logements au Parc Athéna**

C'est encore Jacques Otlet qui s'inquiète de l'avenir du Parc Athéna de Louvain-la-Neuve. En mars 2009, le Conseil a approuvé un projet d'aménagement qui prévoyait l'extension de la zone d'activité économique jusqu'à la ferme Braibant. Le conseiller a découvert dans la presse que le nouveau ministre wallon de l'Aménagement du territoire, soutenu par le bourgmestre Jean-Luc Roland, souhaitait plutôt affecter ces 40 ha supplémentaires à du logement. « *Vous décidez seul d'une nouvelle orientation de l'aménagement du territoire* », dénonce Jacques Otlet.

Le bourgmestre constate que le Parc Athéna est vide depuis 15 ans. Et que Chaumont-Gistoux ne souhaite pas augmenter son offre en logements de l'autre côté de la RN4, zone éloignée de la gare et des infrastructures de Louvain-la-Neuve. « *La modification du plan de secteur doit répondre à notre souci*



de mobilité. On verrait l'extension du Parc Athéna devenir zone rouge, pour du logement à 75% et de l'activité économique à 25%. La zone comprise entre la RN4 et l'autoroute passerait en ZACC (Zone d'Aménagement Communal Concerté) et pourrait accueillir des entreprises mixtes, scientifiques et autres. La Ville y aurait son mot à dire, aux côtés du propriétaire (l'UCL)», précise Jean-Luc Roland. L'échevin Cedric du Monceau ajoute que le Parc Athena ne rapporte pas un centime à la Ville. « Je préfère l'emploi à Chaumont-Gistoux et les habitants chez nous. Ils contribueront à la vie économique, culturelle et associative de notre ville. » Le conseiller Bernard Laduron apporte son soutien à la majorité. Pour avoir tenté d'établir son entreprise dans le parc de Louvain-la-Neuve, il sait combien les conditions de l'UCL sont contraignantes et les choix parfois partisans. « La zone Athéna est mal foutue pour un industriel. Près d'une ville et d'une forêt, il vaut mieux mettre des gens », dit-il.

Le conseiller Jacky Reginster estime qu'il faut laisser l'UCL décider seule de l'avenir de son parc scientifique, puisqu'elle s'est bien débrouillée jusqu'à présent. Cette intervention scandalise le bourgmestre : « S'il y a énormément de succès dans le développement économique de Louvain-la-Neuve, il y a aussi

plus que des bémols. Nous n'allons pas laisser passer l'opportunité que nous avons d'avoir notre mot à dire dans ce développement. » Jacques Otlet intervient à nouveau, pour s'étonner qu'il faille soudain agrandir Louvain-la-Neuve. On n'en a jamais parlé avant. Le bourgmestre explique la volonté de densifier l'habitat et l'activité économique à proximité des nœuds ferroviaires en raison des moyens importants que le gouvernement, la SNCB et la Région wallonne y ont concédé pour le développement des infrastructures (dans le cadre de l'arrivée du RER). Louvain-la-Neuve compte actuellement 10.500 habitants domiciliés. Ils devraient être environ 5000 de plus si le parc Athéna accueille du logement. On reste dans les proportions prévues par le schéma de structure (20.000 habitants pour 10.000 étudiants koteurs).

Le conseiller Patrick Piret-Gérard souhaite connaître l'évolution du projet du lotissement du Bois du Corbeau. Le docteur visite régulièrement des patients à la résidence Malvina et celle-ci demeure entourée de terrains vagues. L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau lui conseille de ne pas souhaiter la réalisation rapide du lotissement car l'analyse des sols a donné des résultats défavorables pour la partie basse, heureusement éloignée des habitations. ■

## Participez à la gestion de la Ville

Depuis plus de 20 ans, la Ville a mis en oeuvre des dispositifs de participation à la vie communale : conseils consultatifs, assemblées publiques, interpellations du Collège communal, conseil communal des enfants, prochainement un conseil communal des jeunes... Après deux décennies d'un bilan plutôt mitigé, il importe de donner une impulsion nouvelle et efficace à la vie démocratique dans notre cité.

Pionnière en la matière, Ottignies-Louvain-la-Neuve se doit d'intégrer les nouvelles initiatives qui fleurissent un peu partout dans le monde (du jury citoyen au budget participatif) et qui visent à associer toujours davantage le citoyen à la gestion de sa communauté.

Pour ce faire, le Collège communal vous invite à une réunion d'information, le 29 mai, de 14 à 17h, à la ferme du Douaire (32, av. des Combattants, à Ottignies).

### Déroulement de la séance:

- 14h :** accueil par le bourgmestre
- 14h15 :** exposé « le concept de démocratie participative, l'enjeu des pratiques citoyennes »
- 15h :** témoignage d'une expérience de démocratie participative locale en France
- 16h :** présentation du projet de démocratie participative pour Ottignies-Louvain-la-Neuve par l'échevin de la Participation
- 16h30 :** échange de vues et conclusions

Cette réunion est ouverte à tous les habitants désireux de s'informer et/ou de s'impliquer dans ce nouveau projet de mise en place d'une démocratie de proximité revigorée entre élus et citoyens.

Soyons tous les artisans du développement harmonieux de notre cité. Faisons de notre ville un lieu de convivialité participante ! ■

Renseignements : 010 / 42 05 84.



# Et vous, vous faites quoi ?

Qui sont les conseillers communaux/conseillers CPAS ? Que font-ils et en quelles matières peuvent-ils vous aider ? Cette rubrique doit vous permettre de les connaître mieux.

## Patrick Piret-Gérard

Originaire de Linkebeek, arrivé à Cérroux en 1977, le docteur est bien connu dans son village. Non pas qu'il soigne l'ensemble de ses habitants, mais il est de toutes les fêtes organisées par le Comité local : la kermesse aux boudins, la Sainte-Catherine, le bal aux lampions... Il y préside la fabrique d'église, y chante à la messe du dimanche et y assure un rôle dans les pièces du Cercle « Art et Plaisir » pratiquement chaque année, depuis 15 ans (en mars dernier, celui du curé, dans la comédie d'André Hancre « C'n'est né co pou c'côp-ci »).

Il est devenu conseiller communal en 1994, après avoir été conseiller au CPAS pendant 12 ans. Au départ de Jean Sablon, en 1996, il a repris l'échevinat des travaux et des affaires rurales, jusqu'en 2000.

*« A priori, j'aurais préféré d'autres compétences : le social, la participation... Si j'ai accepté de relever le défi, c'est parce que je connaissais les moteurs du service des travaux. Avec des relais aussi compétents - Léon Lenglois, Francis Stache... - j'allais m'en sortir », se souvient Patrick Piret-Gérard. « J'ai trouvé mon intérêt dans la fonction en essayant de développer les relations au sein même du service et la communication envers les habitants. Nous avons multiplié les réunions d'échange afin d'entendre le point de vue des gens sur les aménagements qui les concernaient. Ce qui nous a souvent conduits à revoir nos projets initiaux. »*

L'échevin a veillé à ce qu'une somme soit inscrite chaque année au budget pour des aménagements en faveur des personnes à mobilité réduite : abaissement des trottoirs, rampes d'accès... Il s'est intéressé aussi à la vie des champs. Ainsi, il se souvient avoir été membre du jury de l'un ou l'autre concours de bestiaux et avoir soutenu l'organisation des premières journées du monde rural à Louvain-la-Neuve.

Redevenu conseiller au sein de la minorité en 2001, il y a été désigné « échevin fantôme » des affaires sociales (il est d'ailleurs membre du Conseil consultatif qui se réunit sur ce thème), de la santé et des fêtes. Autant de sujets qui le passionnent, avec aussi la petite enfance et la personne handicapée. Il a participé aux débats relatifs à l'alcoolisme chez les jeunes, à l'utilisation des langes lavables, recyclables... et actuellement, se soucie de l'avenir de la coordination de soins « Domicile 2001 » dont il est à l'origine, en 1988, avec Jacques Otlet.

Sa profession reste sa source d'investissement prioritaire. Il a initié l'Association des médecins généralistes locale AGECOB à la fin des années 80 et l'a présidée pendant près de 15 ans. Il est aujourd'hui vice-président de la fédération des cercles de médecins généralistes du Brabant wallon et président du Service Intégré de Soins à Domicile (SISD) ECCOSSAD.

*« Je n'ai jamais sollicité ces titres et fonctions. Convaincu qu'il est possible de faire de grandes choses quand on met les forces vives ensemble, j'ai eu des idées... et la chance d'être bien entouré, pour pouvoir les concrétiser. »*

Le docteur se réjouit du succès de son projet de jumelage médical avec les médecins de Veszprem (la jumelle hongroise d'Ottignies-Louvain-la-Neuve) : il a débouché sur de véritables relations d'amitié. Les médecins se rencontrent désormais tous les deux ans. Le prochain rendez-vous aura lieu en Hongrie, le week-end de Pentecôte. ■

**Patrick Piret-Gérard**  
**Rue aux Fleurs, 1**  
**1341 Cérroux-Mousty**  
**010 / 61 10 16**





## Mireille Andries

Première expérience au Conseil communal pour celle qui a succédé à Claude-Marie Vandergucht au début de cette année. « *Comme je voudrais avoir sa ténacité* », a-t-elle déclaré au moment de prêter serment, « *comme je voudrais avoir aussi la patience de Maud Maillet-Duchateau, qui m'a appris le sens de l'engagement et du combat politique.* »

Mireille Andries - journaliste de formation, spécialisée dans les affaires européennes - s'est engagée au niveau politique local en 2000. Elle était alors candidate d'ouverture sur la liste Démocratie Nouvelle. Elle a rejoint Ecolo en 2006, pour poursuivre une action qui intègre davantage les aspects sociaux, économiques et environnementaux (dont le développement durable) qui l'intéressent. Avec également le souci d'une plus grande éthique en politique.

On l'a vue très active dans les milieux laïques (elle a contribué à l'installation de la maison de la laïcité « Hypathia » d'Ottignies) ainsi que dans l'@lliance pour le développement durable qui a prélué à la mise en place de la Charte communale pour le développement durable.

« *J'ai fondé l'association C@ddi (qui rassemble des « Consommateurs-citoyens @ttentifs au développement durable et inventif » en Brabant wallon) en 2007 et soutenu la création de la Guilde du Pays de Brabant. Celle-ci regroupe aujourd'hui 21 commerçants qui s'engagent à travailler dans le respect des valeurs inscrites dans une Charte commune, autour de trois axes principaux : économie sociale, commerce équitable et respect de l'environnement.* »

Mireille Andries s'occupe de la promotion des circuits courts pour l'ASBL « Saveurs paysannes » et - dans le cadre du projet « Ottignies-Louvain-la-Neuve 2050 » - prépare une exposition sur le thème des

objets désuets en 2030, avec la commission Education permanente du Centre culturel. L'exposition devrait être présentée à l'automne 2010.

Elle est aussi passionnée des questions relatives à l'aménagement du territoire et à la mobilité. Elle a été la vice-présidente du Conseil consultatif Mobilité de 2001 à 2006 (cheville ouvrière du groupe Tous en bus, qui a obtenu l'arrêt du bus 28 à la Chapelle aux Sabots) et en est toujours membre, ainsi que du Conseil consultatif Prévention et sécurité. Elle siège à la CCAT depuis 2001 (vice-présidente depuis 2007), où elle représente la Ligue des Familles.

« *J'ai suivi des débats très intéressants au sein de ces trois commissions : l'adoption du Plan Communal de Mobilité, le RER, les caméras de surveillance... On vient de travailler sur la modification du règlement de police et la CCAT se penche actuellement sur la révision des Schéma de structure et Plan communal d'urbanisme. En ce qui concerne la mobilité, je reste persuadée de l'intérêt d'une navette interquartiers qui complète l'offre des TEC.* »

La Néolouvaniste - arrivée à l'Hocaille en 1975, habitante de Lauzelle depuis 2005 - s'intéresse à la gestion du centre de Louvain-la-Neuve : elle s'est battue pour le maintien du bureau de Poste de la Grand-Place, s'est préoccupée du sort des SDF, s'est inquiétée du stationnement sous et autour de la dalle...

Mentionnons encore son action au sein du CA du Centre culturel, de 2001 à 2009, et son projet de livre sur les 40 ans de l'immigration marocaine, pour le CRIBW... Mireille Andries ne manque pas d'occupations ! ■

**Mireille Andries**  
Rue de Clairvaux, 16  
1348 Louvain-la-Neuve  
010 / 45 07 74

## Notre ville en chiffres

Ottignies-Louvain-la-Neuve comptait 30.696 habitants au 31/12/2009, de 127 nationalités différentes.

### Répartition

**Ottignies : 9.689**

(31/12/2008 : 9.585, donc + 104)

**Céroux-Mousty : 4.900**

(31/12/2008 : 4.865, donc + 35)

**Limelette : 5.542**

(31/12/2008 : 5.470, donc + 72)

**Louvain-la-Neuve : 10.565**

(31/12/2008 : 10.057, donc + 508)

### Registres Etat civil

**Naissances** : 1681 actes (1776 en 2008),

y compris les reconnaissances, divers jugements et les nationalités.

**Mariages** : 211 actes (286 en 2008), dont 140 mariages (197 en 2008), 71 divorces (78 en 2008).

**Décès** : 679 actes (706 en 2008).

# Jubilaires à l'honneur

Ils fêtent leurs 65, 60 et 50 ans de mariage en 2010.

Comme elle en a pris l'habitude, la Ville organisera deux cérémonies pour féliciter ses jubilaires. La première aura lieu le samedi 19 juin, pour les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage dans la première moitié de l'année (jusqu'au 15 juillet) ; la seconde, le 23 octobre, réunira les couples qui fêtent leur anniversaire dans la deuxième moitié de l'année (entre le 16 juillet et le 31 décembre). Voici les couples jubilaires :

## 65 ans de mariage

Gérard Edgard et Oleffe Jeanne  
Charpentier Jules et Jarosz Anna  
Dani Murteza et Fiku Fetije  
Chauvaux Marcel et Gofflot Rose

## 60 ans de mariage

Mary René et Dessart Juliette  
Joarlette Paul et Duquesne Claire  
Vanderhouten Jacques et Holbrechts  
Simone  
Jamart Marcel et Sneessens Jacqueline  
Saublens Jules et Pirsoul Andrée  
Massard Dieudonné et Mossay Julia  
Bertrand Willy et Hanotiaux Lucie  
Montois André et Géronchal Marie  
Tasson Emile et Hautfenne Marie  
Forton Henri et Motte Christiane  
Anakhrouch Chaib et Zariouh Fadma  
Vandergheynst Paul et Burnet Anne  
Trefois Désiré et Duchemin Jeanne  
Bouchonville Alphonse et Vandenitte  
Paulette  
Detry Raoul et Collet Renée  
Randaxhe Michel et Thirion Florentine  
Ancion Camille et Dropsy Lucienne  
Haquenne Georges et Gustin Francine  
Haulotte Georges et Tournay Paula  
Godding Philippe et Ganshof Françoise  
Fievez Léon et Bailly Mariette  
Meyer Joseph et Petitjean Simone  
Fiévez Marcel et Bersez Yvonne  
Benoit Gaston et Feller Paulette

## 50 ans de mariage

Laurent Guy et Saint-Hubert Nelly  
Schoevaerts Jacques et Feys Elza  
Dumont Jean et Tourneur Micheline  
Piedfort Joseph et Callewaert Huguette  
Mataigne José et Hudders Yvette  
Pire Alphonse et Bodeux Andrée  
Francis René et Vandercappel Marie-  
Jeanne  
Heylen Jacques et Delmulle Claudette  
Petit Maurice et Deliège Nicole  
Deboucq Joseph et Baugard Béatrice  
Desmet Jean et Schanck Denise  
Harmegnies Jacques et Debyser Roberte  
Henry Roger et Fellemans Monique  
Libbrecht Baudouin et Taymans Sabine  
Gouy Claude et Godart Germaine  
Goutier Jacques et Vancranenbroeck  
Huguette  
Goies Jacques et Flamion Josiane  
Poncelet Jules et Pierret Lorette  
Staquet Claude et Bourgeois Andrée  
Hirtz Edmond et Rondelet Denise  
Roger Jean et Valazza Yolanda  
Lorfèvre Yvon et Laurent Cécile  
Bodart Joseph et Adrians Solange  
Crappe Georges et Brasseur Annie  
Zweerts Jean-Marie et Tintinger  
Marie-Luce  
Lagasse Gaston et De Boeck Gilberte  
Lemaitre Gilbert et Salkin Denise  
Van Mullem Maurice et Bournonville Annie  
Demogue Guy et Adam Jacqueline  
Henry René et Delporte Jacqueline  
Frissen Michel et Van Dantzig Jacqueline  
Mouteau Richard et Ronck Odette  
Delveaux Louis et Gagnage Francine  
Fossion Edgard et Langerock Jeanine  
de Hoffmann Edmond et Discart Claire  
Araldi Alfonso et Wysen Marie-Jeanne  
De Pollo Silvano et Lacroix Flore  
Panier Roland et Briet Marguerite  
Bartholomé Pierre et Van Nieuwenhuys  
Francine  
Berkans Henri et Lepoivre Marie  
Delmon Bernard et Honoré Brigitte

**Vous fêtez vos  
70, 65, 60 et 50 ans  
de mariage en 2010  
mais vous n'êtes pas sur la liste ?  
Faites-le savoir au  
010 / 43 78 54.**



# Le pouvoir des fleurs, pas celui des armes

Les élèves des écoles d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ont participé à la Journée internationale contre l'utilisation des enfants soldats, le 12 février. Ils ont chargé un bulldozer des entreprises Haulotte d'écraser - sur la Grand-Place de la cité universitaire - des armes en papier-carton fabriquées en classe.

Quelques centaines d'élèves des écoles communales de Lauzelle, Blocry, Limelette, Limoges, de l'athénée royal Paul Delvaux et du lycée Martin V ont participé au rassemblement organisé sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve, le 12 février en matinée, à l'occasion de la Journée internationale contre l'utilisation des enfants soldats.

*nous appelle enfants soldats, mais avon-nous vraiment le choix ? On doit se battre pour vivre, tuer pour ne pas mourir... »*

*« Les enfants soldats, c'est très grave. Ils sont obligés de tuer d'autres enfants. Ils meurent parfois à l'âge de 6 ans », expliquent Charlotte Verhoeven et Diane Tremouroux, de l'école de Limoges. « On ne sait pas quoi faire pour éviter ça alors on a imaginé une chanson, pour leur dire qu'on pense à eux. »*

## Liberté, égalité, fraternité

Le directeur d'Amnesty International Belgique francophone Philippe Hensmans a expliqué les raisons pour lesquelles il faut lutter contre la livraison des armes, qui ne coûtent presque rien dans certains pays. L'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuis a demandé aux enfants de se souvenir de cette manifestation, quand ils seront plus grands, afin de construire une société où les mots « liberté », « égalité » et « fraternité » seront plus que ceux d'une simple devise. Le ministre de la Coopération au développement Charles Michel les a félicités pour l'intérêt qu'ils portent à ce qui se passe ailleurs qu'en Belgique. « *Les enfants n'ont rien à faire dans les guerres. Ils sont faits pour la bonne humeur, pour le sourire... et pour fréquenter les écoles* », a déclaré le ministre, avant d'annoncer que 5 millions d'euros seraient dégagés, ces deux prochaines années, pour soutenir les organisations qui luttent notamment contre l'utilisation des enfants soldats.



Les élèves de nos écoles ont chargé un bulldozer des entreprises Haulotte d'écraser des armes en papier-carton fabriquées en classe.

Avec des étudiants et des habitants qui souhaitent marquer leur solidarité, aux côtés des organisateurs du festival « Les voies de la liberté », des représentants de plusieurs associations et des directrices d'écoles Bernadette Moors et Lucette Moyse (les chevilles ouvrières de la manifestation), ils ont dit leur souhait de pouvoir grandir dans un monde en paix.

*« Nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle, j'ai 10 ans. Mes jeux, on me les a enlevés, dans mes mains une arme », ont chanté les jeunes de l'atelier théâtre de l'école de Limoges, sur la mélodie de « L'ombre et la lumière » de Calogero et Grand Corps Malade. « On*

Les participants ont encore entendu le message d'espoir de Murahbazi Namagebe, qui dirige un centre de réinsertion pour les enfants soldats à Bukavu. Ils ont chanté avec Gibus, Yves Marchal et Osvaldo Serey, à la manière de ce qui était fait jusqu'ici lors des « Tambours pour la paix ». A l'issue de la manifestation, ils se sont rassemblés autour d'un bulldozer de la société Haulotte de Céroux-Mousty, au devant duquel ils avaient placé des armes en papier-carton fabriquées en classe. C'est l'ouvrier Jacques Goffin qui a actionné la machine afin de compresser le tas de fusils, pendant que les enfants entonnaient « Le pouvoir des fleurs » de Laurent Voulzy. ■

# L'informatique à la portée de tous



L'EPN est équipé de dix ordinateurs multimédia.

**L'Espace Public Numérique (EPN) était inauguré le 4 mars.**

Situé au Cœur de Ville d'Ottignies (au-dessus des locaux du CPAS), l'Espace Public Numérique (EPN) est accessible à tous les habitants, depuis le 10 février.

« *L'EPN est un lieu destiné à l'apprentissage et à l'utilisation de l'informatique. C'est aussi un lieu de partage et de convivialité, un lieu de rencontre, de bonne humeur, éloigné du stress. Ici, pas de mauvais points. Chacun avance à son rythme* », explique l'échevin de la Citoyenneté Benoît Jacob.

« *Nous avons voulu offrir un espace public à tous les laissés pour compte de la fracture numérique* », ajoute l'échevin de l'Informatique David da Câmara Gomes. « *Ceux qui n'ont pas eu l'occasion de s'intéresser à l'informatique pour des raisons financières... mais aussi ceux qui ne l'ont pas utilisée dans le cadre de leur boulot et souhaitent se lancer une fois retraités.* »

L'EPN est équipé de dix ordinateurs multimédia et d'un accès à Internet, pour permettre au plus grand nombre de pouvoir utiliser les Technologies de l'Information et des Communications (TIC). En plus des heures d'accès libre (mercredi, de 16 à 19h ; vendredi et samedi, de 14 à 17h ; gratuit la première heure et 1€ les suivantes), il y est proposé des formations et des événements ponctuels. L'animateur Thierry Fenasse accompagne les utilisateurs et répond à leurs demandes.

## **Premiers succès**

Plusieurs formations ont été organisées pour les aînés, à l'EPN, l'été dernier. Ils sont 169 à y avoir participé, encadrés par des membres des Belgian Senior Consultants et des jeunes engagés dans le cadre d'Eté solidaire. En février, 12 groupes d'environ 8 personnes ont bénéficié de 3h30 de remise à niveau, gratuitement. Les prochains modules de formation (20€/module) concerneront le traitement de texte, l'usage des photos, les emails, la musique, l'achat par internet, la création de sites ou de blogs.

La salle est disponible pour toute association ou entreprise qui en fait la demande. Ainsi, le CPAS y organise déjà des formations pour les personnes précarisées, tous les jeudis. La Ville envisage d'en organiser également, pour son personnel.

« *Les premières recherches d'emplois et de logements sont un succès humain. Réparties par groupes de 5, les personnes s'entraident et se refilent des tuyaux* », se réjouit la présidente du CPAS Jeanne-Marie Oieffe. « *Il y a moins de tensions qu'à la Maison de l'Emploi, où il faut faire la file pour avoir accès aux ordinateurs.* »

Le bourgmestre Jean-Luc Roland se félicite de ce travail transversal : deux échevins, la présidente du CPAS et plusieurs services sont impliqués dans le projet. ■

**Renseignements : 010 / 43 78 53 -  
epn@olln.be - <http://epn.olln.be>**



# Reprise des travaux, av. des Combattants

Le chantier de l'avenue des Combattants a repris à la fin de la période de gel, devant la Porte du Douaire. Il se poursuivra avec l'aménagement de l'esplanade du Cœur de Ville et la réorganisation du carrefour situé devant l'église Saint-Remy.

Après avoir été « staté » (suspendu) dès le début janvier en raison des conditions climatiques, le chantier de l'avenue des Combattants (Ottignies) a repris en mars. Il ne reste environ que deux mois de travaux (dont un mois de finitions) à hauteur de la Porte du Douaire. Quand ils seront terminés, le tronçon de l'avenue des Combattants compris entre le carrefour des Coquerées et la Porte du Douaire sera remis à deux voies.

Le sens unique restera en vigueur dans le tronçon compris entre la Porte du Douaire et l'avenue du Roi Albert, jusqu'en 2011. En effet, il est prévu d'entamer bientôt - sans doute début mai - la rénovation complète de la voirie entre le Cœur de Ville et la rue Lucas (à proximité du magasin de chaussures).

« C'est un chantier de 3 millions d'euros, dont la moitié à charge de la Ville, pour la poursuite de l'égouttage et l'aménagement - superbe, en pierres bleues - de l'esplanade située entre l'hôtel de ville et le nouveau bâtiment de l'administration communale. Les trottoirs seront élargis et le carrefour de l'église Saint-Remy réorganisé, avec des feux programmés pour en faciliter la traversée par les bus. La durée prévue est de 215 jours ouvrables. », explique le directeur du service des Travaux Grégory Lempereur.

Pour rappel, ces travaux s'inscrivent dans le cadre des recommandations de notre Plan communal de Mobilité. Ils visent à promouvoir les transports en commun par

bus et à assurer une plus grande fluidité du trafic routier dans l'hyper centre d'Ottignies, tout en améliorant la sécurité des usagers faibles. C'est la SRWT qui en est le pouvoir adjudicateur ; la Ville, le SPW et la SRWT les trois maîtres d'ouvrage.

## Déviation de la circulation

En plus du sens unique en vigueur actuellement, dont les automobilistes ont rapidement intégré les itinéraires de déviation, un autre sens unique sera instauré. En venant de Court-Saint-Etienne ou de la clinique d'Ottignies, les véhicules devront emprunter l'avenue Reine Astrid, la rue des Deux Ponts et l'avenue Paul Delvaux pour se rendre à la gare (soit 300m en plus que via l'avenue des Combattants). Les véhicules venant de la rue de l'Invasion ou de la chaussée de La Croix devront aussi respecter le sens unique... et donc emprunter l'avenue Paul Delvaux, puis l'avenue des Combattants (accessible seulement dans le sens gare-église Saint-Remy) pour se rendre dans le centre d'Ottignies.

Il y aura certes plus de passage dans l'avenue Reine Astrid et la rue des Deux Ponts, mais le sens unique permettra d'y aménager de nombreuses aires de stationnement, ce qui ne devrait pas déplaire aux commerçants, qui verront augmenter la fréquentation de leurs enseignes.

La rue du Roi Albert restera ouverte dans les deux sens. Le centre commercial du Douaire sera accessible par la rue du Monument et par le boulevard Martin.

Ces travaux seront annoncés sur les RN238 et RN25, pour limiter le trafic de transit dans le centre d'Ottignies. ■

## Suppression des chèques sports

Le Gouvernement a décidé que les chèques sports ne seraient plus attribués par la Communauté française. Celle-ci accordera d'autres types d'aides pour encourager la pratique sportive. Tout citoyen peut prétendre, via le CPAS, au subside « épanouissement »... pour autant que sa situation justifie une intervention (ressources insuffisantes, charge d'enfants...). L'octroi de cet avantage n'est pas réservé exclusivement aux bénéficiaires du revenu d'intégration sociale.

Le CPAS peut intervenir, sur base d'une enquête sociale, dans les frais suivants :

- inscription, cotisations de membre ;
- frais d'activités particulières (un déplacement, un stage, ...) ;
- équipements.

# Le Conseil des Enfants à 20 ans

Le Conseil Communal des  
Enfants 2010.



La séance d'installation du Conseil Communal des Enfants (CCE) 2010 avait lieu le 27 janvier. Les conseillers 2009 ont remis leurs écharpes aux nouveaux venus. Ce fut aussi l'occasion de fêter les 20 ans du Conseil.

Vous êtes nombreux - parents, enseignants - à avoir participé à la séance d'installation du nouveau Conseil Communal des Enfants (CCE), le 27 janvier au Centre culturel d'Ottignies. Cette soirée fut l'occasion pour l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuy, président du CCE, de remercier les conseillers sortants pour leur très bon travail. Tous ont reçu le livre «Face Nord» de Jean-Marie Defossez.

La cérémonie était plus protocolaire que de coutume, puisqu'on fêtait aussi les 20 ans du CCE. L'échevin de l'Enseignement en a rappelé les objectifs: associer les jeunes à la vie et à la gestion de la ville... les associer à la réflexion et à la mise en œuvre des projets qui les concernent, favoriser l'éducation civique des jeunes en prenant appui sur la réalité par un éveil à la vie sociale, faire prendre conscience aux jeunes qu'ils vivent dans une démocratie participative.

« Vous allez devoir défendre, ici, les projets que vous avez trouvé intéressants dans vos classes. Tous ne passeront pas, certains mettront plusieurs années avant d'aboutir... comme c'est le cas pour le Conseil communal des adultes. » Et l'échevin d'expliquer la différence entre l'intérêt privé et l'intérêt général : « Vouloir installer un toboggan dans son jardin ou même au sein

*de son école, c'est un intérêt privé. Par contre, choisir de l'installer dans un espace public, cela concerne beaucoup plus de monde... »*

## Témoignages et bilan 2009

Jacques Benthuy a invité trois anciens conseillers à venir témoigner de leur expérience: Yacine Laouiti, Geoffroy Fraipont et Laurent Reyter.

Le secrétaire du CCE, Marcel Buelens, a proposé un bilan des travaux du Conseil 2009 : un concours de logo « Bien vivre dans une ville propre », une brochure reprenant des conseils sur l'écologie, la mise en place d'une plaine de jeux à Louvain-la-Neuve, la récolte de plumiers et de fournitures à destination d'enfants congolais, une proposition de rencontre avec le CCE de notre ville jumelle Jassans-Riottier.

## Les conseillers 2010

Voici la liste des nouveaux conseillers : Fred-Fidèle Irakoze et Besdi Zamwangana Luvoyaludi (Ec. com. de Blocry), Elie Sartiaux (Ec. com. de Lauzelle), Imane Bellouch (Ec. com. de Limauges), Kassim Meesters (Ec. com. de Limelette), Célia Deloof et Martin de Menten (Ec. des Bruyères), Loïc Meunier et Nicolas Ledecq (Ec. com. des Coquerées), Sara Verleye et Lisa Lecroart (ARO Paul Delvaux).

Nous espérons que les nouveaux conseillers accompliront leur tâche avec autant de plaisir et d'efficacité que leurs prédécesseurs. ■

# Ristournes communales

## *eau - électricité*

### 1. RISTOURNES FAMILLES NOMBREUSES

#### Ristournes sur l'eau uniquement

Les chefs de famille nombreuse, dont le ménage comprend à la date de la demande, au moins trois enfants à charge, demeurant et domiciliés avec eux, ont droit, pour la facture d'eau afférant à l'immeuble où ils sont domiciliés à cette même date - il s'agit de l'eau affectée aux besoins du ménage - à la gratuité de :

12 m <sup>3</sup> avec 3 enfants,	16 m <sup>3</sup> avec 4 enfants,
20 m <sup>3</sup> avec 5 enfants,	24 m <sup>3</sup> avec 6 enfants,
28 m <sup>3</sup> avec 7 enfants et plus.	

Ces m<sup>3</sup> d'eau gratuite seront déduits par l'IECBW lors de l'établissement de la facture, en fin d'année. Dans le cas d'un compteur de passage, la Ville procèdera directement au remboursement.

Les ressources, prises en considération pour l'octroi de cet avantage, sont

#### **pour 3 enfants à charge :**

43.997,42 euros nets imposables

#### **pour 4 enfants à charge :**

48.294,87 euros

#### **pour 5 enfants à charge :**

52.592,33 euros

#### **pour 6 enfants à charge :**

56.889,78 euros

#### **pour 7 enfants à charge**

**et plus :** 61.187,24 euros

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2009, revenus 2008, à défaut copie de la déclaration de cet exercice ;
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) Le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;
- 4) une copie de la dernière facture d'eau de l'IECBW libellée au nom du demandeur ou du décompte des charges du syndic dans le cas d'un compteur de passage.

### 2. RISTOURNES REVENUS MODESTES

#### Ristournes sur l'eau et l'électricité

Pour l'année 2010, il sera accordé à toute famille à revenus modestes, domiciliée dans la Ville à la date de la demande, une ristourne de 31,00 euros sur la consommation d'eau et 31,00 euros sur la consommation d'électricité.

Est considérée comme famille à revenus modestes celle dont le total des revenus de tous les membres repris dans la composition de ménage n'excède pas la somme de 15.063,45 euros augmentée de 2.788,65 euros par personne à charge ou cohabitante.

Ladite famille ne pourra être propriétaire que de la seule habitation (unique bien) dans laquelle elle est domiciliée.

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- 1) le dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2009, revenus 2008, ou une preuve des ressources actuelles si le chef de ménage n'est pas imposable ;
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans ;
- 3) Le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage ;
- 4) une copie de la dernière facture d'eau et d'électricité ;

#### REMARQUES IMPORTANTES

1. Pour obtenir la ristourne, le demandeur ne devra pas être redevable envers la Ville d'une taxe quelconque ;
2. Pour être valable, la déclaration certifiée, sur l'honneur par le demandeur, doit rentrer complète à l'administration communale pour le 31 mai 2010 au plus tard ;
3. Toute demande introduite après cette date ne pourra être prise en considération.
4. Ces deux catégories d'avantages ne sont pas cumulables.



**Merci de laisser le formulaire entier**

DEMANDE DE RISTOURNES SUR LA CONSOMMATION  
D'EAU-D'ELECTRICITE – REVENUS MODESTES –FAMILLES  
NOMBREUSES – ANNEE 2010


A rapporter à l'administration communale, Espace Cœur de Ville,2 - 1340 Ottignies pour ce 31 mai au plus tard. Après cette date plus aucune demande ne sera prise en considération

**Demander** : Nom, prénom (en majuscules) .....  
Né(e) le ..... Numéro National .....  
Rue ..... N° ..... Bte .....  
Code postal ..... N° compte bancaire .....

**A compléter par les personnes à REVENUS MODESTES  
pour la ristourne EAU – ELECTRICITE**

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus, je soussigné(e) déclare sur l'honneur qu'au moment de la présente demande, les revenus bruts cumulés de tous les membres repris dans la composition de ménage ne dépassent pas 15.063,45 euros augmentés de 2.788,65 euros par personne à charge ou cohabitante

Date              
Signature .....  
**1) JOINDRE UNE COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT DE ROLE – IMPOSITION 2009 – REV. 2008 OU UNE PREUVE DE VOS REVENUS ACTUELS**  
**2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS DE + DE 18 ANS**  
**3) LE CAS ECHEANT JOINDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE HANDICAP D'UN MEMBRE DU MENAGE**  
**4) UNE COPIE DE VOTRE DERNIÈRE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ**  
**5) UNE COPIE DE VOTRE DERNIÈRE FACTURE D'EAU**

**A compléter par les FAMILLES NOMBREUSES pour la ristourne EAU**

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus, je soussigné(e) déclare sur l'honneur que les enfants ci-dessous font partie de mon ménage, sont à ma charge et que mes revenus ne dépassent pas les montants déterminés (voir règlement ci-contre)

Nom ..... Prénom .....  
Date de naissance              
1 .....  
2 .....  
3 .....  
4 .....  
5 .....  
6 et plus .....

Date              
Signature .....  
**1) JOINDRE UNE COPIE AVERTISSEMENT EXTRAIT DE ROLE – IMPOSITION 2009 – REV. 2008, À DEFAULT, COPIE DE LA DECLARATION DE CET EXERC.**  
**2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS + DE 18 ANS**  
**3) LE CAS ECHEANT JOINDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE HANDICAP D'UN MEMBRE DU MENAGE**  
**4) COPIE DERN. FACT. DE L'IECBW OU DECOMPTE DES CHARGES DU SYNDIC**

Ce document et les annexes devront parvenir à l'Administration communale, Service Social, Espace du Coeur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve pour le lundi 31 mai 2010 au plus tard (permanences du lundi au vendredi de 9 à 11 heures et les samedis 8, 15 et 22 mai 2010 de 9 à 11 heures). Tout dossier incomplet sera refusé. Renseignements complémentaires : 010/42.05.80



## Un Conseil *des Jeunes*

Notre Ville souhaite voir s'installer un Conseil Communal des Jeunes (CCJ) en novembre 2010. Il s'agit d'une assemblée consultative qui permet aux jeunes de 14 à 18 ans d'exprimer des idées et des projets pour leur ville.

La campagne électorale débutera le 1<sup>er</sup> septembre. A l'issue des élections (en octobre), les candidats qui auront obtenu le plus de voix seront élus « jeunes conseillers » (les 15 suivants seront suppléants).

Le but du CCJ est de donner la parole aux jeunes, de leur permettre de mener des débats, de réaliser des projets. Ils pourront participer à la vie sociale et culturelle de la ville, interpellier les élus et formuler des propositions concrètes (en matière de Jeunesse mais aussi dans toute autre matière), vivre une expérience de démocratie participative et être un citoyen actif dans la commune

Ce projet concerne tous les jeunes âgés de 14, 15, 16 et 17 ans (nés entre le 31 mai 1992 et le 31 mai 1996), domiciliés à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Des séances d'information seront organisées en mai, dans les locaux communautaires de Limelette, Céroux-Mousty, Louvain-la-Neuve et Ottignies, au sein des mouvements de jeunesse et dans les écoles secondaires.

Intéressé ? Vous pouvez **télécharger le formulaire de candidature** et prendre connaissance du règlement du CCJ et des conditions d'éligibilité en consultant le site internet [ccj.olln.be](http://ccj.olln.be).

Les formulaires de candidature doivent être renvoyés avant le 31 mai par courriel ([ccj@olln.be](mailto:ccj@olln.be)) ou courrier ordinaire à l'administration, Service Citoyenneté, M. Olivier Baufayt, Espace du Cœur de Ville, 2, à 1340 Ottignies. ■

## L'allée des Quéwées *primée*



« Le projet de l'allée du Bois des Quéwées est la parfaite illustration de l'intégration du béton dans le respect de l'unité paysagère du site. L'allée et son matériau, basé sur la technique du béton imprimé, s'inscrivent parfaitement dans la philosophie des « modes doux » de circulation. Le béton prêt à l'emploi devient ainsi un allié privilégié des pouvoirs locaux », explique le directeur général de FedBéton Patrice Dresse.

### Un chemin de 1300 mètres

La société JMV Colas Belgium a terminé le bétonnage de l'allée du Bois des Quéwées - dans le bois de Lauzelle (entre le haut de la rue Charles Dubois et la rue Arthur Hardy) - à la fin de l'été 2009.

Pour le confort des piétons, des cyclistes, des personnes à mobilité réduite en séjour aux centres William Lennox ou Farra Clerlande - et même des golfeurs ! - le chemin (1300m) a été réalisé en béton. Imprimé à l'aide d'un rouleau, il présente un aspect pavé, rappelant les pavés de porphyre qui le constituaient à l'origine, avant que les nombreux nids-de-poule ne contraignent le service communal des Travaux à le recouvrir régulièrement de gravillons.

Les travaux ont été subsidiés par la Région wallonne, dans le cadre du Plan Escargot. ■

L'échevin Benoît Jacob et le représentant du service des Travaux Claude Brichart, aux côtés du ministre wallon des Pouvoirs locaux Paul Furlan.

**Le « Prix Innovation Béton 2010 » a été remis à notre Ville, pour l'aménagement de l'allée du Bois des Quéwées.**

La filière Béton a reconnu la qualité de l'aménagement de l'allée du Bois des Quéwées, en octroyant son « Prix Innovation Béton 2010 » à notre ville, le 12 février à Marche-en-Famenne, à l'occasion du Salon des Mandataires. C'est l'échevin Benoît Jacob et les représentants du bureau d'études techniques du service communal des Travaux Claude Brichart et Florian Parent qui ont reçu la distinction.

Avec l'aimable autorisation de [www.paviani.be](http://www.paviani.be)

# Récompensés pour leur déco

La vitrine des Stylistes a séduit les membres du jury du concours de décorations de Noël. Dans la catégorie des habitants, c'est Simone Minne et Jacques Boudart, de l'avenue des Combattants, qui ont remporté le 1<sup>er</sup> prix.

Quelque 21 habitants et 11 commerçants de notre ville (malheureusement, aucun de Louvain-la-Neuve) ont participé à la 3<sup>e</sup> édition du concours de décorations de Noël. La remise des prix avait lieu le 3 février, à l'hôtel de ville d'Ottignies.

Les prix ont été remis par les échevins des Fêtes Benoît Jacob et du Commerce Cedric du Monceau. L'échevin des Fêtes a expliqué comment les membres du jury (des représentants du Collège et de l'administration) avaient évalué les décorations en tenant compte de plusieurs critères : l'utilisation de matériel naturel et authentique, l'originalité des décors (achetés ou confectionnés), la créativité, l'harmonie de l'ensemble, la visibilité à partir de la rue et le maintien en bon état du 20 décembre 2009 au 4 janvier 2010. « Ils n'ont pas eu la tâche facile pour vous départager, les décorations étant souvent de très grande qualité... ». Benoît Jacob a aussi remarqué que de nombreux habitants et commerçants décoraient leurs façades sans participer au concours, ce qui est dommage. On essaiera de les convaincre de remplir le bon de participation, l'an prochain !

L'échevin du Commerce a félicité les commerçants d'Ottignies pour leur dynamisme. Il a regretté l'absence de participation des commerçants de Louvain-la-Neuve et espéré que le bouche à oreille fonctionne afin de les voir participer l'année prochaine, pour augmenter encore l'attrait de notre ville – « dans sa totalité, sans concurrence entre les deux centres », a précisé Cedric du Monceau - à la période des fêtes.

## Les gagnants

Dans la catégorie des commerces, le jury a particulièrement apprécié les vitrines du coiffeur « Les Stylistes » (en tête du classement), des boulangeries « L'Épi fin » et « Chez Françoise », du marchand « De vin en vin » et du fleuriste « Le Lys d'or ». Ils ont reçu un encart publicitaire dans le Bulletin communal.

« C'est notre 3<sup>e</sup> participation, mais c'est la première fois que nous remportons le



concours », se réjouit Cédric Rousseau, des Stylistes. « C'est une bonne publicité... mais avant tout, c'est un effort pour satisfaire notre clientèle, qui apprécie d'être reçue dans un beau décor ». Et le coiffeur d'expliquer comment il a récupéré de vieux skis, luges et caisses pour réaliser son ambiance festive, avec l'aide de son père Yvon Rousseau et de sa belle-mère Danièle Tombale.

Sabine Renard, qui a repris L'Épi fin il y a un peu plus d'un an, est ravie de son 2<sup>e</sup> prix. « J'aime que mon magasin soit plein de couleurs et de lumière. Je le décore toute l'année et tout ce qui est dans ma vitrine est à acheter ! Cela me permet de pouvoir faire un roulement dans ma déco. » La boulangère annonce que la place de Mousty sera en fête le 25 avril : brocante, carrousels, spectacle de marionnettes, démonstrations d'art floral, visites de la crypte de l'église...

Dans la catégorie des habitants, c'est Simone Minne et Jacques Boudart, de l'avenue des Combattants, qui ont remporté le 1<sup>er</sup> prix. « Cela fait 25 ans que je décore la maison, pour les fêtes », insiste Simone Minne. « Cette année, nous avons retenu deux couleurs – le blanc et le bleu – et installé un village au dessus de la crèche, avec des personnages, des réverbères... et même une petite mare. Le tout était surmonté par un tapis de guirlandes. Il nous a fallu une semaine pour réaliser l'ensemble ! »

Jean-Pierre Marneff (rue des Renoncules) et Max Braes (rue de l'Invasion) ont obtenu le 2<sup>e</sup> prix, ex-aequo ; Eric Namur (clos des Colombes), le 3<sup>e</sup> prix, Patrick Desorranno (avenue du Chevalet), le 4<sup>e</sup>, Yves Jacob (avenue de Jassans), le 5<sup>e</sup>.

Ils ont reçu des chèques-cadeaux à échanger auprès des commerçants participant au concours dans la catégorie commerces.

Félicitations à tous !

Les commerçants récompensés.

Simone Minne et Jacques Boudart, classés premiers dans la catégorie « habitants ».



# Punir *la délinquance* *environnementale*

**Notre Ville est l'une de celles qui verbalise le plus les incivilités. Pour être plus efficace encore et coller davantage à la réalité, elle vient de compléter son arsenal réglementaire. Celui-ci compte désormais un règlement spécifique destiné à punir la délinquance environnementale.**

Le règlement général de police est désormais élargi par un règlement destiné à punir la délinquance environnementale, qui tient compte des mesures stipulées dans le nouveau décret wallon. C'est qu'on n'en peut plus de constater des pollutions : rejet de matières polluantes dans les cours d'eau ou d'eaux usées sur la voirie, abandon et incinération de déchets, non respect des normes acoustiques, des permis d'environnement... La Ville peut enfin verbaliser et sanctionner les contrevenants (de 1 à 100.000€ d'amende pour les cas les plus lourds) suite aux constats effectués par la police ou l'éco-conseillère. La Ville a choisi de sanctionner cette matière au niveau local (si ce n'était pas le cas, elle le serait au niveau régional).

Des précisions ont été apportées au règlement communal de raccordement à l'égout. On y rappelle notamment que les habitants sont responsables de l'entretien de leur canalisation jusqu'à leur raccordement... et qu'ils doivent demander l'autorisation à la Ville avant d'effectuer des travaux sur celui-ci. Il existe aussi des règles en matière de chambres de visite, de quantité et de largeur de tuyaux. Renseignez-vous !

### **Imprimés non adressés et affichage**

Quelques modifications ont été apportées au règlement général de police existant, entre autres au sujet de la distribution d'imprimés et d'écrits non adressés. Ceux-ci sont régulièrement la cause de malpropreté dans la ville : des papiers volent un peu partout dans la rue – on le constate surtout à Louvain-la-Neuve, dans le passage Agora ou à l'entrée de la Grand Rue – quand la

distribution est terminée. Il faut désormais faire une déclaration à la police dans les deux jours précédant la distribution, y joindre un exemplaire du document distribué et délimiter exactement les endroits de distribution. Les imprimés commerciaux (déposés sur les pare-brise des voitures, par exemple) sont interdits, sauf dérogation spéciale du bourgmestre. Les contrevenants sont passibles de 60 à 250€ d'amende.

Les modifications concernent aussi les commerces de nuit, qui génèrent des nuisances : déchets, tapage (portières qui claquent, ivresse publique...)... Il en existe quatre, dont 3 à Louvain-la-Neuve et un à Mousty. Tout nouveau commerce qui voudrait s'implanter devra obtenir l'autorisation du Collège communal et pour ce faire, remettre un dossier complet au service communal du Commerce, solliciter l'avis et les recommandations de la police. Le Collège pourra décider de suspendre ou retirer l'autorisation et en cas de non respect des mesures, le bourgmestre pourra ordonner la fermeture de la boutique.

On évoque également l'affichage sur la voie publique. Trop souvent, les pancartes annonçant les brocantes, bourses et autres foires continuent de polluer le paysage bien après la fin de l'événement annoncé. C'est ter-mi-né ! On ne peut dès à présent coller ses affiches qu'aux seuls endroits déterminés par le Collège (pour tout autre endroit, il faut introduire une demande auprès du bourgmestre, 30 jours avant l'affichage). Les affiches doivent être retirées 5 jours après l'événement et ne peuvent pas être placées sur les poteaux de signalisation (ce qui distrait les automobilistes) ou le mobilier urbain (les poubelles...).

Les nouveaux règlements de police peuvent être consultés sur le site [www.olln.be](http://www.olln.be). ■

### **Renseignements :**

**Police : 010 / 42 08 65.**

## **Vente du n°7 de la chaussée de La Croix**

Le Comité d'acquisition d'immeubles de Bruxelles va entamer la procédure de vente de l'immeuble situé au n° 7 de la chaussée de La Croix (Ottignies). Renseignements au service Patrimoine de la Ville, qui transmettra au Comité.

Contact : [sandra.gonzalez@olln.be](mailto:sandra.gonzalez@olln.be) / [karin.pire@olln.be](mailto:karin.pire@olln.be)



Rue du Moulin 7  
1340 Ottignies  
www.brabimo.be  
010/41.50.50

## Les Coteaux du Parc

Magnifiques Appartements  
1 ch, 2ch, 3ch et Studios  
Avec cave, garage, jardin



**VENDU**

**Merci de votre confiance !**

# Fêtons les plus créatifs de Noël

Harmonie d'ensemble, visibilité, créativité et utilisation de matériel naturel et authentique... Ils ont mis leur talent pour faire de nos commerces un vrai régal pour les yeux. Bravo à tous.



1

**Les Stylistes** (coiffure)  
Avenue des Combattants 100 à Ottignies

2

**L'Epi fin** (boulangerie)  
Place de l'Eglise 1 à Céroux-Mousty

3

**De Vin en Vin**  
Avenue du Douaire 66 à Ottignies

4

**Chez Françoise** (boulangerie)  
Avenue Reine Astrid 9 à Ottignies

5

**Le Lys d'Or** (fleurs)  
Avenue Provinciale 23 à Céroux-Mousty

## Une plateforme de *l'intergénérationnel*

La notion « d'intergénérationnel » est un concept qui englobe l'ensemble des actions et des réflexions favorisant les relations entre les différentes classes d'âge. Ces interventions - qu'elles soient l'œuvre d'associations ou simplement d'un citoyen - touchent tous les domaines de la vie courante : logement, emploi, éducation, mobilité, santé, action sociale, politique locale et nationale...

Interpellée par l'appel à projets de la Fondation Roi Baudouin qui mettait en place la première édition de l'opération Carrefours des Générations, l'échevine de la Petite enfance et des Aînés Cécile Lecharlier - en collaboration avec le service Social de la Ville - a organisé deux réunions sur ce thème, en 2009. Une vingtaine d'associations y ont participé. Les échanges ont permis de dégager des pistes de travail. Le monde associatif concerné a pu exprimer ses besoins et souhaits.

L'échevine a décidé de poursuivre le travail en créant une plateforme dont les objectifs seront de réfléchir sur le thème de l'intergénérationnel, de créer des projets communs et de soutenir les associations dans les limites de ce que l'administration peut apporter.

Un onglet « intergénérationnel » va être créé sur le site internet de la Ville, qui permettra de répondre au premier souhait du monde associatif : apporter une visibilité aux acteurs de l'intergénérationnel à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Toutes les associations concernées sont invitées à communiquer les renseignements les concernant (dénomination de l'organisme, objet social, activités en lien avec l'intergénérationnel, coordonnées et personne de contact) au service Social de la Ville, Espace du Cœur de Ville, 2, à 1340 Ottignies ou [baufayto@olln.be](mailto:baufayto@olln.be) ■

### Une aide pour remplir votre déclaration d'impôts

Des problèmes pour compléter votre déclaration d'impôts ? Des spécialistes des contributions directes seront au centre commercial de L'esplanade (place de l'Accueil, 10, à Louvain-la-Neuve) le 28 mai (de 9 à 20h) et le 29 mai (de 9 à 19h) pour vous aider dans cette tâche ou simplement répondre à vos questions.

Ils tiendront aussi une permanence au service communal des Affaires sociales (2, espace du Cœur de Ville, à Ottignies), le mercredi 2 juin, de 9 à 12h et de 13 à 15h.

Cette aide est totalement gratuite. Munissez-vous des documents utiles au remplissage de votre déclaration (fiches de rémunération, attestations, relevés divers, avertissement extrait de rôle de l'année antérieure...). Emmenez également votre carte d'identité électronique ainsi que - si vous êtes mariés ou cohabitants légaux - la carte d'identité électronique et le code PIN de votre conjoint.

#### Pas le temps de vous déplacer ?

Rendez-vous sur [www.taxonweb.be](http://www.taxonweb.be) et remplissez votre déclaration par internet. Le bureau des contributions est accessible au public du lundi au vendredi, de 9 à 12h (12, av. Paul Delvaux, à Ottignies... à proximité de la gare).



# SOS aide ménagère

**A la recherche d'une aide ménagère « Titres-Services » en toute confiance ? Le CPAS la trouve pour vous.**

Le CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve vous propose son propre service d'aide ménagère à domicile dans le cadre des titres-services. Il trouvera pour vous une personne de confiance pour vous aider au mieux dans l'entretien de votre habitation et vos tâches quotidiennes. Il vous garantit un service personnalisé de qualité.

## Les titres-services en pratique

Le titre-service est un moyen de paiement qui permet à un utilisateur particulier de régler, en toute légalité, des prestations d'aide ménagère à domicile.

Un titre-service coûte 7,50€. Après déduction fiscale, votre aide ménagère ne vous coûte que 5,25€/heure ! Un titre-service équivaut à 1 heure de prestation.

Les titres-services ont une validité de 8 mois à dater de leur émission. La commande minimale est de 10 titres-services, soit 75€. Vous pouvez commander jusqu'à 500 titres-services par an.

## Pour commander vos titres-services

Vous devez vous inscrire préalablement auprès de Sodexo qui émet les titres-services :

- par internet : [www.titres-services-onem.be](http://www.titres-services-onem.be)
  - au moyen d'un formulaire d'inscription à compléter et à renvoyer à Sodexo - Cellule Titres-services - Rue Charles Lemaire n°1 à 1160 Bruxelles.
- En retour, vous recevez une confirmation d'inscription avec un numéro d'utilisateur.
- par téléphone : 02 /547 54 95.

Le CPAS peut également vous assister dans cette démarche.

**Renseignements : 010 / 43 65 11.**

## L'Entraide de Blocry a 30 ans

L'ASBL Entraide de Blocry a été fondée en 1979 pour venir en aide aux familles les plus démunies du quartier du Bauloy... et plus tard, dans les quartiers de la Chapelle-aux-Sabots et de Louvain-la-Neuve. Animé par une dizaine de bénévoles, le groupe est tout à fait indépendant et à l'écoute de tous. Il distribue des vivres (provenant de la banque alimentaire et des invendus d'un boulanger local) à près de 500 personnes représentant 180 familles, deux fois par mois, effectue des dépannages financiers (micro-prêts sans intérêts ou dons dans les cas les plus critiques), propose une écoute permanente voire un accompagnement individuel (guidance financière...), rencontre les personnes âgées et isolées du Bauloy...

**Renseignements, pour les généreux donateurs et les personnes qui connaissent des difficultés : 010/41 39 68 ou [entraide.de.blocry@gmail.com](mailto:entraide.de.blocry@gmail.com)**

## La motivation de l'orientation

Se remotiver, se redynamiser, élaborer et atteindre ses objectifs, découvrir les outils pour alimenter son potentiel vers le succès, le facteur réussite, jobcoaching... Assistez à la formation organisée à la Maison de l'Emploi d'Ottignies (rue du Moulin, 9), du 19 au 29 avril.

**Renseignements : 010 / 42 10 20 ou [maisondelemploidottignies@forem.be](mailto:maisondelemploidottignies@forem.be)**

## Du temps à donner ?

Pour trouver des bénévoles, des associations font appel à l' « Association pour le Volontariat ». Les responsables de celle-ci vous reçoivent les jeudis, de 11 à 18h, à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies)... afin de vous présenter ces associations que vous pourriez rejoindre.

**Il est préférable de prendre rendez-vous (les jeudis au 010 / 42 06 43) ou [ott-lln@volontariat.be](mailto:ott-lln@volontariat.be)**

## Les ados sur le dos

Le service d'éducation permanente CEFA organise un cycle de soirées-débats sur le couple face à l'adolescence « Les ados sur le dos... », à Louvain-la-Neuve. Prochaines rencontres :

- le 22 avril, de 19 à 21h, au n°20 de la Verte Voie : « Crise famille/couple en lien avec la crise de la société »
- le 6 mai, de 19 à 21h, au n°20 de la Verte Voie : « Les enjeux de la violence à l'adolescence »
- le 27 mai, de 19 à 21h, au n°20 de l'avenue de l'Espinette : « Que transmettons-nous à nos ados ? ».

**PAF : 3€/séance. Réservations : 010 / 47 42 25, 02 / 640 44 14 ou [nathalie.fouarge@asblcefa.be](mailto:nathalie.fouarge@asblcefa.be) [www.asblcefa.be](http://www.asblcefa.be)**

## Collecte des déchets organiques :

### *premier bilan*

La collecte des déchets organiques a débuté le 1<sup>er</sup> février. En un mois, 45.000 rouleaux de sacs biodégradables ont été vendus. Cela signifie que près de la moitié des habitants ont accepté de tester ce nouveau service et qu'il en reste encore autant à convaincre !

Le chauffeur de la société Shanks qui dessert notre territoire, Jean-Pierre Toury, confirme que les tonnages, très faibles les deux premières semaines, augmentent de semaine en semaine.

Fin février, l'éco-conseillère Dorothée Hébrant a fait un petit coup de sonde dans une rue du Buston : il y avait des sacs biodégradables devant plus d'une maison sur deux, ce qui est encourageant.

Diverses personnes nous ont écrit pour nous poser des questions ou nous donner leur avis. Mme Renard, de Mousty, explique qu'avec un ménage de 5 personnes, elle ne remplit pas un sac par semaine.

Mme Van Aerschodt, de Louvain-la-Neuve : « je trouve cette initiative fort intéressante et, bien que je dispose d'un compostage depuis des années dans mon jardin, j'ai particulièrement apprécié les sacs pour déchets organiques, surtout pendant ce long et rigoureux hiver, m'évitant de m'habiller de pied en cap pour aller au fond du jardin ».

Mme Grogan, de Louvain-la-Neuve : « Sans jardin et mangeant beaucoup de légumes et fruits frais (ménage de 4 personnes), j'ai été très heureuse de l'initiative du ramassage déchets compostables. J'avais envisagé de m'acheter une compostière de terrasse mais la solution des sacs me semble plus simple. Le sac me semble un peu grand. Jusqu'à présent je ne le remplis pas en une semaine (à voir au printemps et en été avec plus de choix de légumes et fruits)... »

Et vous, vous commencez quand ? ■

### Collecte des encombrants

Dans le calendrier de collecte, il était indiqué que nous n'avions pas encore d'informations sur la collecte des encombrants. Nous n'avons pas obtenu notre demande de dérogation du ministre de l'Environnement et devons dès lors établir un nouveau cahier des charges. Les informations seront communiquées dans un prochain Bulletin.

## *Broyage* des tailles des haies

Comme chaque année, la Ville se propose de broyer vos tailles de haies. Ce service vous est offert pour vous éviter de vous rendre jusqu'au parc à conteneurs avec des déchets volumineux.

Les branches, dont le diamètre sera compris entre 3 et 17 cm, d'une longueur d'un mètre minimum, seront disposées en tas ou ficelées (pas de feuilles, pas de tiges de rosiers ou de taille de petite haie) devant votre domicile, à un endroit facilement accessible. Le volume est limité à dix

brouettes. Les branchages non conformes ne seront pas ramassés.

### Calendrier de ramassage

**Semaine du 19 avril :** Ottignies

**Semaine du 26 avril :** Limelette

**Semaine du 3 mai :** Céroux-Mousty

**Semaine du 10 mai :** Louvain-la-Neuve

**Inscriptions avant le 10 avril :**  
[environnement@olln.be](mailto:environnement@olln.be) ou  
 010 / 42 05 72.



# L'œil du graveur sur la ville

Le Musée de Louvain-la-Neuve programme une très belle exposition Meryon/Canaletto, jusqu'au 18 avril.

Le fonds Suzanne Lenoir donné au Musée du Dialogue de Louvain-la-Neuve en 1994, par Eugène Rouir, compte quelque 1500 gravures représentant toutes les techniques et époques. Sensibles à la lumière, elles ne peuvent être présentées au public que temporairement... avant de rejoindre les réserves. Les responsables du musée ont donc fait le choix de programmer une exposition de gravures, chaque année, sur un thème précis. Jusqu'au 18 avril, ils proposent aux visiteurs de découvrir les vues de Paris de Charles Meryon en dialogue avec les vues de Venise de Canaletto.

Charles Meryon (1821-1868) est considéré par les historiens de la gravure comme l'un des plus grands maîtres de l'eau-forte. Célébré par Baudelaire comme l'inventeur d'une nouvelle poésie urbaine, il est d'abord et avant tout un prodigieux concepteur d'espaces. Ses gravures montrent l'atmosphère fantastique de la vie parisienne, dans les ruelles étroites... un Paris disparu après la rénovation entreprise par le baron Haussmann.

Canaletto (1697-1768), connu essentiellement pour ses peintures, a pourtant consacré la plus grande ferveur et attention à la série des 34 vues de Venise qu'il a réalisée pour le négociant et collectionneur londonien Joseph Smith. Il y montre une facture plus libre que dans ses peintures et révèle une Venise plus intime, moins solennelle, où les différentes classes sociales se mélangent dans les quartiers populaires. ■



Musée de Louvain-la-Neuve  
Place Blaise Pascal 1  
010 / 47 48 41  
[www.muse.ucl.ac.be](http://www.muse.ucl.ac.be)

Ouvert du mardi au vendredi, de 10 à 18h.

Le week-end, de 14 à 18h.

Fermé le lundi et les jours fériés.

PAF : 3€/2€/1,25€.

## Visite guidée gratuite, le 1<sup>er</sup> dimanche du mois

Depuis plusieurs années, le Musée de Louvain-la-Neuve est gratuit le 1<sup>er</sup> dimanche du mois, pour tout le monde, de 14 à 18h. Depuis le 7 février dernier, les visiteurs peuvent en plus bénéficier d'une visite guidée gratuite, à 15h.

Le guide accompagne les visiteurs dans un parcours à travers tout le musée, en présentant sa double vocation (universitaire et publique), la diversité de ses collections, son histoire, ses espaces : l'Espace des civilisations, l'Espace du 20<sup>e</sup> siècle, l'Espace du dialogue.

Chaque mois, la visite met l'accent sur une œuvre ou un artiste, un aspect méconnu du musée, l'exposition temporaire en cours... Les prochaines visites guidées gratuites auront lieu les 2 mai et 6 juin.

## Printemps des musées

Le Musée de Louvain-la-Neuve participe au Printemps des musées, sur le thème des « Matières », les 15 mai (de 14 à 22h) et 16 mai (de 14 à 18h) prochains. Accès gratuit aux différentes salles, visites guidées gratuites pour les adultes (le 15 mai à 17 et 22h ; le 16 mai, à 14h30 et 16h30), parcours créatifs pour les 7-12 ans (le 16 mai, entre 14h30 et 17h30).



# Découvrir la culture des *Gens du Voyage*

La Ville et le Centre de Médiation des Gens du Voyage en Wallonie organisent la 4<sup>e</sup> édition de la Semaine des Gens du Voyage, du 19 au 23 avril.

Chaque année, un tiers des communes wallonnes « accueillent » des Gens du Voyage. La durée de leur séjour varie de quelques jours à quelques semaines, entre mars et octobre.

Contrairement à la Flandre ou à la France, l'existence des Gens du Voyage est peu prise en compte dans la gestion de l'espace et de l'habitat aux niveaux local, provincial et régional belges. Tous les acteurs - Gens du Voyage, pouvoirs publics et riverains - sont victimes de l'absence d'espaces dédiés, d'infrastructures et d'équipements adaptés. Pourtant, l'expérience menée depuis quelques années dans plusieurs communes wallonnes montre que prévoir et gérer cet état de fait améliore les conditions de vie des Gens du Voyage... et réduit les risques de tension entre les communautés.

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, pionnière d'une politique d'accueil ouverte et gérée depuis 2003, souhaite en témoigner. Du 19 au 23 avril, elle organise - avec le Centre de Médiation des Gens du Voyage en Wallonie - la 4<sup>e</sup> édition de la Semaine des Gens du Voyage.

Plusieurs images circulent à propos de la communauté des Gens du Voyage: image romantique (une culture authentique et libre, dont la musique et la danse sont les traits caractéristiques) mais aussi de marginalité. Elles donnent lieu à une attitude ambivalente: une attirance pour l'exotisme, un rejet de la différence et de l'inconnu renforcé par des stéréotypes tenaces.

La Ville et le Centre de Médiation des Gens du Voyage ont souhaité mettre l'accent sur les réalités multiples de la communauté des Gens du Voyage. Concert, débat, journée d'étude et exposition permettront de découvrir le patrimoine souvent insoupçonné des Gens du Voyage et de dépasser les clichés qui peuvent donner une vision tronquée de cette communauté dont plus de 15.000 personnes vivent en Belgique. ■

**Au programme (entrée libre), à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies (15, rue des Deux Ponts) :**

- Exposition des photographies de Dominique Pâques « La Roue du Voyage »

Les rassemblements des Gens du Voyage aux Saintes-Maries-de-la-Mer, les minorités roms de Roumanie, Liège et ses artistes de rue, les marchands de tissus du Portugal, les rassemblements pieux de Banneux.

Du 19 au 23/04, entre 10 et 16h.

- L'Animation musicale : « La musique vous emmène avec les Gens du Voyage »

A travers l'histoire de la musique tzigane, sont racontées de manière imagée l'histoire du parcours des Gens du Voyage, l'importance du voyage, de la tradition orale, de leur culture et de leur langue, la période noire des camps d'extermination, les conditions d'existence souvent conditionnées par les exclusions et les préjugés dont ils sont victimes. Avec des extraits musicaux au violon et à la guitare. Le 22/04, à 16h. Pour enfants et adultes.

- Apéro-débat musical: « Gens de partout, gens du chez nous. Les Gens du Voyage dans la cité »

Apéro sur fond de jazz manouche, suivi d'un débat animé par le directeur du Centre de Médiation des Gens du Voyage en Wallonie. Avec des représentants de notre Ville, de l'UCL, de la communauté des Gens du Voyage... Le 22/04, dès 18h30.

**Au programme, à Namur, le 20 avril :**

Journée d'étude « Caravane et Logement: entre précarité juridique et bien-être social », suivie d'un concert de jazz manouche.

**Programme complet sur [www.olln.be](http://www.olln.be) ou [www.cmgv.be](http://www.cmgv.be)**

**Renseignements: 081 / 24 18 14.**

## Nos sportifs sur le podium

Nos meilleurs sportifs étaient mis à l'honneur le 25 janvier, à l'occasion de la soirée de remise des trophées et mérites sportifs. L'équipe Nationale 2 Dames de Limal Ottignies Smashing Girls a remporté le trophée collectif.



L'équipe Nationale 2 Dames de Limal Ottignies Smashing Girls.

La traditionnelle soirée de remise des trophées et mérites sportifs avait lieu le 25 janvier, au complexe sportif de Blocry, en présence du ministre des Sports André Antoine. L'occasion, pour l'échevine des Sports Annie Galban, de faire le bilan de l'année écoulée, de présenter les projets pour 2010 et de féliciter les nombreux jeunes - et quelques moins jeunes aussi - qui se sont distingués en 2009.

La cérémonie, animée par le journaliste Pierre Thirion et l'échevine, s'est déroulée en présence de deux vedettes : Michel Dernies et Jacques Borlée... et Francis Sprimont en invité surprise. Les spectateurs ont pu apprécier les démonstrations proposées par le groupe de théâtre martial « La Belette et le Yoseikan Budo Belgique ». Avant la distribution des coupes, les invités ont découvert la plaque d'argent remportée lors du Trophée commune sportive 2009, dans le hall d'entrée du complexe.

Découvrez les photos de cette soirée dans la galerie de photos de notre site [www.olln.be](http://www.olln.be)

### Voici le palmarès :

#### Espoirs :

Zoé Brahy (CS Dyle, athlétisme)  
Augustin Bruyr (RVCOBG, cyclisme)  
L'équipe YCTA (Francs Archers, tir à l'arc)  
Aurélie Beauvois et Eva Trost (Boust, natation)

#### Prix spéciaux :

Prix de l'échevine des Sports :  
Corentin Stavart (Boust, natation)  
Prix de la presse :  
Didier Mottart (escalade)  
Prix du Conseil consultatif des Sports : le Yoseikan Budo (art martial)  
Prix du bourgmestre : Marcelle Gillet et les promeneurs d'Ottignies  
Prix spécial de la Ville : Michel Demeester (journaliste sportif)

#### Mérites individuels :

3<sup>e</sup> accessit : Gaëtan Dujardin (billard français)  
2<sup>e</sup> accessit : Benoît Bourguet (triathlon)  
1<sup>er</sup> accessit : Jean-Marie Cadiat (Boust, natation)  
Lauréat : Sébastien Hedges (CS Dyle, athlétisme)

#### Trophées individuels :

2<sup>e</sup> accessit : Elisabeth Mottet (RVCOBG, cyclisme)  
1<sup>er</sup> accessit : Simon Gougard (Waterloo Ducks, hockey)  
Lauréat : Yvon Henin (CS Dyle, athlétisme)

#### Mérite collectif :

Lauréate : l'équipe du Trophée commune sportive 2009

#### Trophée collectif :

3<sup>e</sup> accessit : l'équipe Mineure 1 du LLN Hockey Club  
2<sup>e</sup> accessit : l'équipe A et Vétérans du CTT Blocry  
1<sup>er</sup> accessit : l'équipe Intercercles du CS Dyle  
Lauréate : l'équipe Nationale 2 dames de Limal Ottignies Smashing Girls

Félicitations à tous ! ■

## 20.000 œufs !

La Ville - en partenariat avec les commerçants d'Ottignies - organise une grande chasse aux œufs, le samedi 3 avril, à 15h précises, à la ferme du Douaire, pour les enfants de 3 à 8 ans. Une zone particulière sera réservée aux 3-4 ans afin qu'ils puissent y participer en toute sécurité.

Vu le très beau succès rencontré en 2009, les échevins du Commerce et des Fêtes, Cedric du Monceau et Benoît Jacob, avaient promis

que le nombre d'œufs offerts passerait de 12.000 à 20.000 cette année. Il y en aura donc pour tous les enfants sages !

Diverses activités seront proposées, dès 14h30: maquillage, lapins géants, goûter...

Le niveau -2 du parking du Cœur de Ville sera mis à la disposition des participants, de 12 à 19h (entrée par l'avenue du Douaire, en face du parking Colruyt). ■



## La grâce et le sourire de nos jeunes danseuses

Les 27 élèves (26 filles et un garçon) des humanités-danse du lycée Martin V (Louvain-la-Neuve) - options « danse classique » et « danse contemporaine » - ont présenté leur spectacle annuel, les 5 et 6 mars au Centre culturel d'Ottignies.

Ce spectacle est traditionnellement le temps fort de leur année scolaire, le moment de rencontre avec le public. Celui-ci a beaucoup apprécié les « Détours du monde » proposés par les jeunes, avec la musique live assurée par quatre accompagnateurs de l'Académie

intercommunale de Court-Saint-Étienne et Ottignies-Louvain-la-Neuve partenaire de la formation.

Dix habitantes de notre ville faisaient partie de l'aventure : Amethys Aguilar, Pauline Bayot, Charlotte Dendoncker, Tatiana Gobiet, Marine Lambrechts, Alexia Orban, Delphine Pouppez de Kettenis, Annabelle Reid, Antoinette Sponar et Mélina Zhao. Elles ont accepté de nous offrir leurs plus jolis sourires, pour la photo souvenir ! ■





## La fête des gens de *tous les pays* et de *tous les âges*

La fête des gens de tous les pays et de tous les âges est un projet rassembleur et festif en vue de retisser des liens entre les communautés et les générations, de favoriser l'accès de tous aux droits fondamentaux et de sensibiliser au développement durable. Une étape importante du projet aura lieu le 24 avril, à la Ferme du Biéreau. Au programme :

De 14 à 16h : courts-métrages sur le thème des générations ;

De 16 à 17h30 : spectacle, théâtre, danse, jonglerie, chants wallons, chants arabes, chorale...

Dès 17h30 : foire aux ateliers : lecture de livres pour enfants, apéro jus de fruits et de légumes, animations intergénérationnelles, expositions, ateliers culinaires, produits du terroir, calligraphie arabe, mandala géant, henné, tente à thé, sérigraphie, jeux en bois ;

De 18h30 à 19h30 : buffet : soupes, pains et biscuits de tous les pays dans une ambiance de spectacle de rue (accordéons, spectacle jonglerie et de feu...) ;

De 20 à 22h : rap, musique traditionnelle marocaine, percussions et danses africaines.

**Entrée gratuite.**

**Renseignements : 010 / 42 08 44 ou [www.watu.be](http://www.watu.be)**

Une initiative de la Maison du développement durable, du Conseil consultatif de l'intégration et de la Cellule de développement communautaire de la Ville, en collaboration avec de nombreux partenaires locaux : Génération espoir, Quand les femmes s'en mêlent, le Centre placet, la Chaloupe AMO, Chez Zelle, l'association d'entraide et formation, les jeunes d'Anoual, le GAC de LLN, les services de prévention et citoyenneté de la Ville, l'ONE, Atoutage, Graziella Van Loo de micro ouvert, Daniel Cauchy, le Conseil consultatif des Aînés et avec le soutien du CRIBW, du CLPS et de la Région wallonne.

## Quand *les voisins* se rencontrent

La 6<sup>e</sup> édition de la Fête des voisins se déroulera du 28 mai au 6 juin. Les organisateurs la souhaitent aux couleurs de l'arc en ciel, celui des âges de la vie. Une chaleureuse et riche rencontre entre tous les âges de nos quartiers.

Voici un moment privilégié pour faire connaissance avec ses voisins afin de développer la convivialité et la solidarité de proximité et de rompre l'anonymat et l'isolement.

Le jour de la fête, tout le monde participe à la convivialité en apportant sa petite contribution : un gâteau, un plat, une quiche, des biscuits apéritifs ou des boissons, son instrument de musique, des histoires à ne pas dormir debout.

L'organisation est légère et elle ne dépend que de vous : vous êtes les véritables acteurs du succès. Le lieu est facile à trouver : la cour ou le hall de votre immeuble, le jardin

de votre maison ou le clos, le trottoir ou la place, le local communautaire ou l'impasse.

### **En pratique :**

En devenant partenaire du projet, vous disposez de conseils pour réussir votre fête. Ce sont aussi des outils de communication : affiches personnalisées, articles dans les journaux locaux. Des outils d'animation pour permettre les échanges entre les générations, en étroite collaboration avec l'ASBL Atoutage. La possibilité de louer du matériel à la Ville (tables, chaises, barrières Nadar, tentes et chapiteaux) et une aide pour les autorisations.

Séance d'information et échange d'expériences : le 20 avril à 19h au Centre culturel d'Ottignies (41, av. des Combattants, salle Glibert).

**Renseignements : 010 / 42 13 01 ou 010 / 42 08 48.**

# Big deal sur la Dyle !



A trois reprises déjà, des descentes en kayak ont été organisées sur la Dyle, pour permettre à chacun de retrouver sa rivière, se rendre compte de ses beautés, de ses côtés moins reluisants (arrivées d'égouts, dépôts sauvages de déchets...). L'édition 2010 - le samedi 29 mai - promet d'être exceptionnelle. Venez !

## **Vous avez entre 12 et 18 ans**

La Maison des Jeunes « Le Centre Nerveux » vous propose de construire des radeaux et un ponton d'embarquement provisoire. Vous pourrez également participer à la réalisation d'un reportage photo sur la Dyle et ses environs. Le 29 mai, la MJ coordonnera une opération de nettoyage des berges à l'aide de ces radeaux... et hébergera la Fête des Voisins et des Riverains. Contact : 010 / 41 96 97 - centre.nerveux@skynet.be

## **Vous êtes riverain de la Dyle ?**

Bienvenue à la Fête des Voisins et des Riverains. Nous clôturerons la journée de descente en kayak et de nettoyage en radeau par un grand banquet sous la forme d'une auberge espagnole (chacun amène un plat ou un dessert). Rendez-vous dès 16h au Centre Nerveux.

## **Vous habitez Ottignies-Louvain-la-Neuve ?**

... et l'aventure ne vous fait pas peur ? Participez, en famille et en toute sécurité, à la descente en kayak. Attention, les places sont limitées ! Contact : 010 / 42 05 66 -hebrantd@olln.be

## **Vous êtes collectionneur, photographe ou un riverain plein de souvenirs ?**

Faites-nous part de vos trésors, de vos coups de cœur, de votre idylle pour la Dyle ! Cartes postales, vieilles cartes, photos, anecdotes... : partageons le patrimoine historique de notre rivière. Descendons la rivière et remontons le temps ! Contact : 010 / 41 24 10 - vdi@boisdelterre.be

Adresse du jour : MJ Le Centre Nerveux - 8 rue Franquénies - 1340 Ottignies

- Opération de nettoyage : de 10 à 16h
- Descentes en kayak : plusieurs départs entre 10 et 14h
- Expositions : de 10 à 18h
- Fête des Voisins : à partir de 16h

**Stéphane Vanden Eede**  
**Président du Conseil consultatif de l'Environnement**



# Petites annonces

## Stages pour enfants

Le centre d'expression et de créativité «Le cla» organise des stages à l'école communale de Lauzelle :

- Expression libre, du 6 au 9 avril, pour les 2,5 à 6 ans : dessin, peinture, pastel, terre, fusain.
- Sculpture, du 12 au 16 avril, pour les 6 à 12 ans : au départ de différents matériaux, assembler, modeler, tailler, juxtaposer et se laisser surprendre.

**Inscriptions : 0485/274 226.**

## Concert pour Haïti

Marlène Dorcena chantera pour Haïti, le 23 avril, à 20h30, à la Ferme du Biéreau. Une organisation de l'association des parents du Christ-Roi. Les bénéfices seront entièrement reversés à l'association Crose basée à Jacmel en Haïti. Avec le soutien de la Ville et de l'ASBL Ferme du Biéreau.

**Réservation : 010 / 61 60 48 ou [www.haitichristroi.be](http://www.haitichristroi.be)**

## Forum d'information sur les livres scolaires

La librairie Le Petit Bouquineur d'Ottignies organise son 2<sup>e</sup> Forum d'information sur les livres scolaires, le 28 avril, de 13 à 17h30, à la maison de la Laïcité d'Ottignies (rue des Deux Ponts, 19), à destination des enseignants du primaire et du secondaire, de toutes les branches scientifiques ou littéraires.

**Renseignements : 010 / 41 75 30.**

## Parcours d'artistes

Le Kot Art et Architecture organise un parcours d'artistes à Louvain-la-Neuve, jusqu'au 24 avril. Le but est de faire de la ville une sorte de musée, en accueillant l'art sous toutes ses formes (peinture, sculpture, collage, photos...) dans des lieux insolites (magasins, cafés, médiathèque, bibliothèques...).

**Un plan de la ville est disponible (0488/148262 ou [www.kotarterarchi.be](http://www.kotarterarchi.be)), qui reprend le parcours proposé.**

## Conférence

Le Kot Kapharnam organise une conférence « Quel avenir pour les Chrétiens en Orient? », par Christian Cannuyer, le 29 avril, à 20h, dans l'auditoire Mont O1 (place Montesquieu, à Louvain-la-Neuve).

**Renseignements : [www.paroissesaintfrancois.be](http://www.paroissesaintfrancois.be) - 0472 / 36 47 35 - [kapharnaum@kapuclouvain.be](mailto:kapharnaum@kapuclouvain.be).**

## Nuit du rock

Le Kot Et Danse organise «La Nuit du Rock», le 4 mai, à la Ferme du Biéreau.

### Au programme:

20h initiation de danse rock pour débutant + démonstrations

21h: initiation de danse rock acrobatique

22h: concert du Kot Certino

23h: concert des Smooth and the Bully Boys.

**Renseignements : 010/ 24 46 14 ou [kotetdanselln.blogspot.com](http://kotetdanselln.blogspot.com)**

## 2<sup>e</sup> Fête Kiwanis des Enfants

Les clubs Kiwanis du Brabant wallon - dont le club Ottignies Cœur de Ville - organisent la 2<sup>e</sup> Fête Kiwanis des Enfants, le 2 mai, de 10 à 18h au Parc à Mitrailles de Court-Saint-Etienne (19, av. des Combattants).

**Au programme :** circuit de quads, conteur, buggys, château gonflable, clown, lâcher de ballons, école du cirque, initiation djembé, manège de poneys, jeux de bois, pêche aux canards, grimage... Certaines animations sont gratuites, d'autres coûtent de 0.50 à 2€. Les bénéfices iront aux actions du Kiwanis en faveur des enfants moins favorisés.

**Renseignements: 071 / 94 14 81.**

## Nouvelle saison théâtrale

La présentation de la nouvelle saison du Centre culturel d'Ottignies se fera le 18 mai, à 19h, au Centre culturel (41, av. des Combattants). Bienvenue à tous.  
Renseignements : 010 / 41 44 35.

# A la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé

La Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (MEFS, 10 rue de la Sapinière, à Blocry) programme deux stages pendant les congés de Pâques :

- Jonglerie culinaire santé  
De 7 au 9 avril, de 9 à 16h, pour les 6-8 ans non accompagnés. 50 € pour les résidents, 60€ pour les autres.  
Renseignements : 0473 / 640 823.

- En avant la musique, en avant les histoires  
Du 12 au 14 avril, de 9h30 à 16h, pour les 7-9 ans non accompagnés. 50 € pour les résidents, 60€ pour les autres.  
Renseignements : 0474 / 931 596.

## D'autres activités à la MEFS :

- Formation à l'art de conter aux tout-petits. Le 10 mai : « A la découverte des comptines... » ; le 17 mai : « Ainsi font, font, font les petites marionnettes... »  
De 9 à 16h. PAF : 24 €.

- Fête d'été au verger  
Ateliers, jeux, clowns, maquillage...

Le 30 mai, de 15 à 17h. Votre participation : 1 fruit par personne (pour une grande salade de fruits gourmande).

Renseignements 0473 / 640 823 ou  
maisondelenfance@olln.be



## Festival du film *intergénérationnel*

Depuis sa création en 1999, l'ASBL Atoutage (15, avenue de l'Espinette, à Louvain-la-Neuve) encourage, stimule, organise et soutient la création de projets intergénérationnels conçus comme des « réponses » à la rupture du lien entre les âges et au vieillissement de la population.

Elle organise, en partenariat avec le kot à projet Cinéforum, un Festival du film intergénérationnel - une première en Belgique ! - du 21 au 24 avril, dans les studios 11 et 13 de l'ancien cinéma Agora de Louvain-la-Neuve. L'objectif est de favoriser les rencontres, les discussions et les échanges entre les générations.

### Au programme :

- Le 21/04 au Centre culturel d'Ottignies, à 20h : Pandora's Box (soirée de gala) ;
- Le 22/04 au Studio 11 : 14h : Monsieur Ibrahim et les Fleurs du Coran ; 17h : The Savages ; 20h : Soirée Ursula Meier (Le songe d'Isaac, suivi de Home) ;
- Le 22/04 à l'Agora 14 : 14h : Le

Papillon ; 17h : Comme je la vois ; au studio 13 : 20h : Voyage à Tokyo ;

- Le 23/04 au Studio 11 : 14h : Depuis qu'Otar est parti ; 17h : Le chapiteau des Pauwels ; 20h : Les enfants sans ombre ;
- Le 23/04 au Studio 13 : 14h : De l'autre côté ; 17h : Le déjeuner du mois d'août ; 20h : Harold et Maude ;
- Le 24/04 au Studio 11 : 10h : Up (Là-Haut) ;
- Le 24/04 au Studio 13 : 10h : Little Miss Sunshine.

Avec des débats en présence de réalisateurs et d'acteurs, des courts-métrages, des conférences, des expositions... PAF : 3€/séance (2€ pour les groupes). Pass individuel de 15€ pour tous les films (du 22 au 24 avril).

Renseignements :  
010 / 45 20 61, 0474 / 50 25 29,  
festival.film@atoutage.be ou  
www.atoutage.be





# Les cinémas

## *rouverts le 16 juin !*

**Ne dites plus UGC mais Cinéscope. Les 13 salles de cinéma de Louvain-la-Neuve rouvriront leurs portes pour la fin des examens.**

Le 18 février, Cinéscope a signé un accord définitif avec les groupes Klepierre et UGC pour la reprise et la réouverture - le 16 juin prochain - des cinémas de Louvain-la-Neuve.



Le groupe Euroscop - déjà implanté à Namur (Acinapolis), Saint-Nicolas (Siniscoop), Lanaken, Maasmechelen, Genk et Tiburg (61 salles au total) - engagera 15 millions d'euros pour la reprise du complexe, l'optimisation des équipements existants (plus de caisses automatiques, vente des tickets par internet, nouvel aménagement de l'espace confiseries et boissons...) et la mise en place de projecteurs numériques de dernière génération dans toutes les salles. Il annonce une politique tarifaire avantageuse (avec des réductions pour les étudiants, les seniors, les enfants, les détenteurs de cartes culture... et le prix d'un billet normal autour de 6,5€, soit 1€ de moins que le prix généralement pratiqué par la concurrence) et une programmation adaptée à la demande.

« Nous souhaitons créer un véritable lieu de vie, de rencontre et de convivialité autour de nos activités cinématographiques », explique Jean-Max Elizé, co-proprétaire de Cinéscope avec Luc Van De Casseye. « Le complexe sera ouvert à toutes les activités

*culturelles, universitaires, sociales et économiques d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de sa région. »*

Les futurs spectateurs sont invités à communiquer leurs desiderata, dès à présent, sur le site [www.cinescope.be](http://www.cinescope.be) (films en VO, courts-métrages...). On en tiendra compte pour la programmation, qui ne sera pas uniquement commerciale. En effet, les films d'art et essai y auront une belle place. On projette aussi de retransmettre des événements culturels (opéra, concerts...) et sportifs (jeux olympiques, coupe du monde de football...) et des conférences, séminaires d'entreprises... Quelque 36 personnes seront engagées pour faire partie de l'aventure.

Objectif annoncé : 600.000 spectateurs par an (le chiffre atteint par UGC), voire davantage.

La nouvelle réjouit l'ensemble des forces vives de la ville. « *Votre projet tel que décrit est celui que nous attendions tous, depuis 2 ans* (NDLR : les cinémas UGC ont fermé leurs portes en février 2008) », s'est exclamé le bourgmestre Jean-Luc Roland, à l'occasion de la conférence de presse annonçant la réouverture du complexe. « *Vous n'avez pas évoqué de festival du film... mais ce sera la cerise sur la gâteau ! Longue vie à Cinéscope, dans le bouillonnement de Louvain-la-Neuve !* »

Les représentants de Cinéscope négocient actuellement avec les propriétaires des parkings souterrains afin d'obtenir de ceux-ci qu'ils revoient leur tarification pour les utilisateurs du cinéma.



Majorité

## Merci à eux

**La vie est faite de mouvements. Les uns et les autres s'engagent dans une activité, y mettant tout leur cœur, puis la vie les amène à prendre d'autres directions pour y mettre une nouvelle impulsion.**

Claude-Marie Vandergucht et Thierry Muller se sont présentés aux élections communales de 2006. Ils ont été élus et ont siégé au Conseil communal. A un mois d'intervalle, ils ont décidé de quitter ce lieu de démocratie pour mieux s'investir dans d'autres activités.

A travers ma plume, la majorité, et probablement la minorité également, tient à les remercier pour tout ce qu'ils ont donné, durant ces 15 années pour Claude-Marie et trois ans pour Thierry.

Tous deux portent une formidable attention à l'humain et cela s'est toujours senti dans leur comportement et leurs actions. Ils avaient des rapports chaleureux avec tous les conseillers. Un bon mot, une blague, un sourire, un regard... Pour eux, personne n'était un numéro, un pion sur un échiquier électoral. Chacun était d'abord un être humain qui méritait toute leur attention.

Ils partageaient ainsi l'idée qu'il faut donner la priorité aux plus démunis. S'agissant des sans abris par exemple, ils se sont tous deux opposés à l'idée qu'il fallait interdire la mendicité. Claude-Marie a dit « *LLN est une vraie ville* » avec tous les problèmes y afférant. Il ne sert à rien de les nier, il faut s'en préoccuper. Thierry est intervenu très clairement en Conseil pour dire, lui aussi, que les personnes sans logis ne sont pas des parias, qu'ils méritent notre considération et notre soutien. L'énergie de Claude-Marie et de Thierry a été transmise à Claire, Monique et beaucoup d'autres qui ont réussi à établir un dialogue et construire un nouveau type de relations avec les amis de la rue, pour que change le regard sur nos semblables.

Claude-Marie et Thierry avaient en commun l'exigence d'une parole vraie. Pour eux,

un chat était un chat. Un conflit était un conflit, il fallait l'aborder en direct et sans détour. Quand ils avaient quelque chose sur le cœur, ils en parlaient à la personne concernée. J'ai moi-même profité de leur franchise et les en remercie.

Ils voulaient tous deux des réunions efficaces. Les aléas de la démocratie, où chacun s'exprime pendant le temps qu'il lui faut, n'étaient pas faits pour les rassurer quant à l'efficacité de cette méthode de gestion.

Ils auraient pu continuer leur mandat mais les qualités décrites ci-dessus les ont orientés vers d'autres chemins. Après avoir passé plus de 15 ans au Conseil communal (dont 12 comme échevine), Claude-Marie a décidé de consacrer plus de temps à sa famille, à son quartier et aux personnes démunies. Thierry, lui, est appelé à être plus présent auprès de ses patients, à qui il consacre beaucoup de temps, ainsi qu'à sa famille et à toutes les personnes qu'il soutient.

Nous - tous les conseillers communaux - les remercions pour l'énergie qu'ils ont mise dans leur mandat. Nous leur souhaitons de poursuivre leurs engagements divers avec les qualités que nous leur connaissons, ce qui leur assurera certainement d'autres reconnaissances et d'autres bonheurs.

C'est avec enthousiasme que nous accueillons Mireille Andries et Marie-Pierre Lambert-Lewalle, qui prennent leur place sans pour autant les « remplacer ». Nous leur souhaitons de pouvoir remplir leur tâche au mieux et avec beaucoup de satisfaction.

**Hadelin de Beer, conseiller communal au sein de la majorité Ecolo, cdH, PS**

# Budget 2010

## Voici pourquoi nous sommes opposés au budget 2010 présenté par le Collège.

Le budget communal proposé par la majorité cette fin d'année n'a pas reçu notre soutien car il manque d'ambition et de projets nouveaux attendus par nos concitoyens.

- Bien que disposant d'une augmentation de la ponction fiscale de 2.270.000 euros sur les additionnels communaux au précompte immobilier et à l'impôt des personnes physiques, le budget est présenté en déficit de 135.000 euros !
- Aucun plan d'embauche et de promotion du Personnel pour 2010 n'a été présenté au Conseil communal. La dernière circulaire wallonne sur le budget l'impose pourtant.
- 44,5 % du Personnel communal a un statut précaire et dépend des subventions régionales ;
- Aucun crédit n'est prévu pour la construction d'un nouveau Commissariat central de police dans le centre de Louvain-La-Neuve ;
- La mise en place de caméras de surveillance pour sécuriser les centres a été reportée alors que le débat sur leur opportunité a été ouvert en 2008 !
- La mise en circulation des navettes inter quartiers permettant à tous de regagner les centres d'activités commerciales,

culturelles et sportives n'est toujours pas prévue. Ce projet était pourtant promis depuis 2006 !

- Aucun crédit n'est prévu pour remplacer les chèques sport pour tous supprimés par la Communauté française, alors que de nombreuses familles mériteraient d'être aidées pour encourager la pratique du sport de leurs enfants ;
- Aucun crédit n'est prévu pour augmenter la structure communale d'accueil de la petite enfance (crèche, maison d'enfants, crèche parentale etc..) ;
- La rénovation des façades du Centre culturel d'Ottignies ne figure pas dans le budget d'investissement ;
- Et enfin, le budget dévolu à une opération spécifique en faveur des pays en voie de développement a été supprimé cette année.

Vos idées et préoccupations nous intéressent toujours et nous sommes là pour les relayer au Conseil communal. Vous pouvez nous contacter via notre site internet <http://www.mric-ottignies-lin.be/>, au bureau Espace Liberté, N° 2 Place de l'Eglise à Cérroux-Mousty, 010 / 43 95 69, 0475 / 487154, 0476 / 950 694.

**Pour le groupe MRIC,  
Jacques Otlet, conseiller - chef de groupe,  
député fédéral**

## Charlotte, venue d'on ne sait où

Je venais d'enfermer mes poules pour la nuit... quand j'aperçus un buisson étrange dans l'obscurité du poulailler. Il gesticulait et grognait !

Le temps de rentrer à la maison pour chercher une lampe de poche, je me mis à fouiller l'endroit d'où était venu le grognement. C'est là que je découvris celle qui allait devenir « la bête de Lauzelle ».

Un marcassin minuscule me toisait de ses 30 cm. Après lui avoir lancé quelques grains de maïs et de blé, je décidai de ne pas m'attarder là, car on signalait des sangliers un peu partout : je n'avais pas envie de faire la connaissance de la génitrice du petit.

Malgré tout, je me posais quelques questions : d'où venait-il ? Où se trouvait sa mère ? Ces questions resteront sans réponses.

➤ Le lendemain matin, le marcassin était toujours là... mais dans mon champ de pommes de terre ! Il semblait y avoir pris goût, car il avait déjà retourné deux lignes ! « *Bon d'accord, si je mange des pommes de terre, lui aussi en a le droit* », pensai-je, en râlant tout de même un peu. Je lui lançai des grains pour l'éloigner du champ, mais sans succès : je devais me résoudre à voir mon champ se faire avaler petit à petit.

Le prénom de la bête ne fut pas difficile à trouver : « Charlotte » - la variété de pommes de terre qu'elle adorait - allait de soi !

En rentrant je dis à mon épouse : « *cette année, je n'aurai pas mal au dos en arrachant les patates, j'ai un concurrent très intéressé !* ». Je n'eus aucun mal à interpréter le regard de Fabienne : « *mais qu'elle bestiole a-t-il encore ramenée?!!!* ». Pour une fois, je ne me sentais pas responsable. Cela dit, j'aurais pu la chasser, la capturer ou la tuer. Mais toute forme de vie provoque en moi une grande admiration, vous ne l'ignorez pas.

#### La suite de mon émerveillement

Charlotte prit possession des environs de la maison. Elle emporta tout ce qui pouvait lui offrir un petit confort (le sanglier aime le confort !) et mon apprentis devint vite un véritable champ de bataille.



© Robert Henno - Wildlife Pictures.

Après deux mois, je décidai que Charlotte était capable de vivre sa vie de sanglier, seule, et lui offris le bois. Je la pris dans ma jeep et la lâchai près de l'étang. Le résultat ne fut pas celui que j'attendais : elle se colla contre mes bottes et ne me lâcha plus d'une semelle !

Je me mis à la caresser, comme un grand-père protecteur, à lui parler de liberté et d'un hypothétique copain velu qu'elle rencontrerait peut-être au hasard des chemins...

Je m'imaginai alors qu'elle me comprenait, car elle commença à se rouler dans la rivière. Lâchement, je remontai dans la jeep - avec le cœur serré, j'avoue - en me persuadant que c'était la meilleure des solutions.

De retour à la maison, surprise ! Je n'eus pas le temps de descendre du véhicule qu'une boule de poils se jeta à mes pieds ! Charlotte, remontée plus vite que moi, me montra avec « sa » douceur que je faisais désormais partie de son univers. De tournées en promenades dans le bois, elle m'avait apprivoisé, comme le petit prince. Sauf qu'ici, le petit renard était devenu une solide laie toute en puissance.

Lorsque vous vous promènerez dans le bois, ne soyez pas surpris d'observer un sanglier qui gambade joyeusement à mes côtés ou autour de la jeep, en poussant des grognements de contentement : c'est Charlotte !

Des promeneurs me demandent souvent si elle est dangereuse. Je leur réponds que lorsque j'ouvre un journal ou que je regarde les nouvelles à la télévision, il est plutôt rare d'avoir un article sur un homo sapien agressé par un sanglier ! Mes congénères défraient plus souvent la chronique par leurs manières de vivre curieuses ou actes délictueux.

Ah oui, j'oubliais : je dois encore expliquer à Charlotte que le danger est présent, tout autour d'elle. Un sanglier face à quarante mille bipèdes, sera-t-elle de trop ???

**Jean-Claude Mangeot,**  
Garde forestier du Bois de Lauzelle  
Chemin de Lauzelle, 11  
1348 Louvain-la-Neuve  
(avec MCD)